

SITUATION D'APPRENTISSAGE
ET D'ÉVALUATION

Les enquêteurs du NET

**PRÉVENTION DE
L'AGRESSION
SEXUELLE**

3^e cycle du primaire



Directions régionales de santé publique
de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
Juin 2014

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Québec 

AUTEURS :

Direction régionale de santé publique (DRSP)
de la Capitale-Nationale

DRSP de Chaudière-Appalaches

RÉDACTION :

Véronique Thériault, agente de planification,
de programmation et de recherche,
DRSP de la Capitale-Nationale

Francine Michaud, sexologue, agente d'information,
de programmation et de recherche, responsable
de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014,
DRSP de la Capitale-Nationale

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE VALIDATION :

Anne Bérubé, enseignante, école Sainte-Hélène,
Commission scolaire des Navigateurs

Lucie Bissonnette, enseignante, école La Fourmière,
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Marylène Caron, enseignante, École Beaubien,
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

France Gosselin, enseignante, école Sainte-Hélène,
Commission scolaire des Navigateurs

Benoît Laberge, agent de planification, de programmation
et de recherche, DRSP de Chaudière-Appalaches

Catherine Raymond, enseignante, École Fernand-Séguin,
Commission scolaire des Découvreurs

David Pelletier, conseiller pédagogique en français
au primaire, Commission scolaire des Navigateurs

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Ose Design

ILLUSTRATION :

Yvan Deschamps, graphiste
(Page couverture et page 15)

COMMUNICATIONS :

Marianne Potvin, conseillère aux établissements,
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale

RÉVISION LINGUISTIQUE :

Andréanne Guay, adjointe administrative,
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse :

www.dspq.qc.ca, section Documentation, rubrique Publications.

Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez adresser votre demande à :

Centre de documentation
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Téléphone : 418 666-7000, poste 217 ou 521
Télécopieur : 418 666-2776
Courriel : cdocagence03@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne les femmes et les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014.
ISBN : 978-2-89616-250-5 (version imprimée)
ISBN : 978-2-89616-251-2 (PDF)

Cette publication est versée au Réseau Santécom.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA CAPITALE-NATIONALE et DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ
PUBLIQUE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES, *Les enquêteurs du Net – Prévention de l'agression sexuelle.*
Situation d'apprentissage et d'évaluation en prévention de l'agression sexuelle, 3^e cycle du primaire,
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec, 2014, 55 p.



TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la situation d'apprentissage et d'évaluation	5
Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise	6
Notes à l'enseignant	7
Sommaire des tâches	13
Tâches d'évaluation	14

Phase de préparation

Mise en situation	15
-------------------	----

Phase de réalisation

TÂCHE 1 Qu'est-il arrivé à Rocket11 ?	17
TÂCHE 2 Création du feuillet d'information	20

Phase d'intégration

Intégration de la situation d'apprentissage et d'évaluation	21
Prolongement et réinvestissement	22



Matériel reproductible

ANNEXE 1	Modèle de lettre aux parents	24
ANNEXE 2	Consignation des éléments importants	25
ANNEXE 3	Consignation des éléments importants – corrigé	26
ANNEXE 4	Texte : <i>L'histoire de Rocket11</i>	27
ANNEXE 5	Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête	31
ANNEXE 6	Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête – corrigé	32
ANNEXE 7	Jeu d'association 2 : Le leurre d'enfants sur Internet	33
ANNEXE 8	Jeu d'association 2 : Le leurre d'enfants sur Internet – corrigé	35
ANNEXE 9	Jeu d'association 3 : La sécurité sur Internet	37
ANNEXE 10	Jeu d'association 3 : La sécurité sur Internet – corrigé	38
ANNEXE 11	Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence <i>résoudre une situation-problème mathématique</i> 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	39
ANNEXE 12	Grille d'évaluation – épreuve obligatoire d'écriture – fin du 3 ^e cycle du primaire	40

Autres documents utiles

Devoir de signalement	42
Le monde des technologies de l'information	45
Glossaire des mots liés à l'usage d'Internet et des nouvelles technologies de l'information	50
Carte conceptuelle : Continuum des apprentissages à travers les cycles du primaire	51
Carte conceptuelle : Prévention de l'agression sexuelle au 3 ^e cycle du primaire	52

Références bibliographiques

54



Liens avec le programme de formation de l'école québécoise

DOMAINE GÉNÉRAL DE FORMATION

Santé et bien-être

INTENTION ÉDUCATIVE

Amener l'élève à se responsabiliser en adoptant de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de la sécurité et de la sexualité.

AXE DE DÉVELOPPEMENT :

Conscience des conséquences de ses choix personnels sur sa santé et son bien-être.

AUTRES COMPÉTENCES (à la discrétion de l'enseignant)

Exploiter les technologies de l'information et de la communication.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Résoudre une situation-problème mathématique

Contenu de formation

- Polygone
- Angle
- Aire
- Périmètre
- Diagramme à bandes
- Pourcentage
- Fraction
- Relation entre les unités de mesure

Écrire des textes variés

Contenu de formation

- Structure du texte
- Types de phrases
- Prise en compte du destinataire
- Vocabulaire évocateur
- Orthographe d'usage et orthographe grammaticale
- Concordance des temps
- Calligraphie
- Temps de conjugaison

Lire des textes variés



Notes à l'enseignant

Introduction

Le texte qui suit vous permettra de faire un tour d'horizon sur ce qu'est l'agression sexuelle et ce qu'il faut prendre en compte avant de lancer l'animation d'une SAE portant sur cette thématique. Aussi, nous vous recommandons de lire cette section avant de commencer l'animation en classe afin d'être en mesure d'intervenir avec plus d'aisance.

QU'EST-CE QUE L'AGRESSION SEXUELLE ?

Au Québec, on considère qu'une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne (gouvernement du Québec, 2008). Cette définition s'applique à tous, sans exception, peu importe l'âge, le sexe, la culture, l'état civil, la religion et l'orientation sexuelle de la victime ou de la personne qui agresse, peu importe aussi le type de geste à caractère sexuel posé, le lieu ou le milieu de vie dans lequel le geste à caractère sexuel a été posé, et enfin, les liens qui existent entre la victime et l'agresseur sexuel.

L'agression sexuelle : des faits

Bien que la prévalence exacte des agressions sexuelles soit difficile à cerner, on sait que ce phénomène est très important au Québec, tout comme au Canada. En effet, Tourigny et Baril (2011) affirment qu'un grand nombre d'enfants subiront une agression sexuelle au cours de leur enfance ou de leur adolescence. Des études québécoises montrent en ce sens qu'une femme sur cinq et un homme

sur dix déclarent avoir vécu une agression sexuelle avant d'atteindre l'âge de la majorité (Tourigny, Gagné, Joly, et Chartrand, 2006).

En 2008, au Québec, 5 341 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps policiers. Ces infractions regroupent plusieurs délits du Code criminel canadien, notamment les agressions sexuelles, les contacts sexuels ou l'incitation à des contacts sexuels auprès d'un enfant de moins de 16 ans, l'exploitation sexuelle d'un adolescent de 14 à 18 ans et l'inceste. Depuis le 1^{er} mars 2008, elles rassemblent aussi la corruption d'enfants, le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur et le voyeurisme. Ces infractions sexuelles ayant fait l'objet d'un signalement étaient principalement des agressions sexuelles. D'ailleurs, depuis 2005, le leurre d'enfant est à la hausse pour une augmentation de 10 % en 2011 (ministère de la Sécurité publique, 2013).

Le tiers des infractions sexuelles enregistrées en 2008 avaient été signalées à la police le jour même de leur perpétration, tandis que 20 % l'ont été plus d'un an après avoir été commises. La majorité des victimes étaient de sexe féminin (83 %). De plus, 68 % des victimes avaient moins de 18 ans, dont 53 % étaient de jeunes filles et 15 %, de jeunes garçons (ministère de la Sécurité publique, 2010). En outre, un peu plus de huit victimes sur dix (81 %) connaissaient l'auteur de l'agression. Cette proportion était plus élevée chez les jeunes (86 %) que chez les adultes (71 %) (ministère de la Sécurité publique, 2010).



Les conséquences des agressions sexuelles, tant à court qu'à long terme, peuvent être très néfastes pour les victimes et pour leur famille, voire, pour la survie de certains jeunes. Ces conséquences négatives peuvent se manifester dans plusieurs sphères du développement de l'enfant et se poursuivre jusqu'à l'âge adulte. Notons particulièrement des conséquences liées à l'agression sexuelle en tant que telle, à savoir les symptômes de stress post-traumatique, les comportements sexuels problématiques et les symptômes de dissociation (Hébert, 2011). En outre, les coûts relatifs aux soins de santé sont importants (Dallam, 2001). Ces agressions peuvent constituer des atteintes graves à la dignité et à l'intégrité physique et mentale des victimes. De plus, la victimisation sexuelle durant l'enfance et l'adolescence est un facteur de risque important de la victimisation psychologique, physique et sexuelle à l'âge adulte pour les hommes et les femmes (Classen, Palesh, & Aggarwal, 2005; Desai, Arias, Thompson, & Basile, 2002)

Les devoirs et les responsabilités des adultes

Avant la présente intervention éducative, la direction de votre école devrait s'assurer que tous ses intervenants connaissent la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et qu'ils comprennent bien leur **devoir de signalement**. En effet, en vertu de la loi, tout adulte a le devoir de signaler à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) toute situation où le développement ou la sécurité de l'enfant semblent compromis. En ce qui a trait à l'agression sexuelle, cette obligation prévaut tant dans l'exercice d'une fonction qu'en dehors de celle-ci (bref, en tout temps).

Avant d'entreprendre l'animation de cette situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE), vous devez aussi être sensibilisé à l'attitude à adopter en cas de dévoilement d'une agression sexuelle par un enfant et de la procédure à suivre pour faire un signalement (voir le document *Devoir de signalement*, en annexe à la page 42).

De même, tel que le stipule l'*Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique* (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001), le personnel de l'école doit préalablement se concerter, car certaines situations pourraient exiger l'intervention de plusieurs partenaires. La trajectoire de services à offrir aux enfants doit être claire pour toute l'équipe de l'école (Qui fait quoi? Quelle procédure doit-on utiliser pour acheminer la demande? Comment préserver la confidentialité? Etc.).

Pourquoi aborder ce thème à l'école?

Il est indéniable que les parents ont le rôle premier d'éducation à la sexualité de leurs enfants. Qu'ils en parlent ouvertement ou non, ils transmettent des messages plus ou moins explicites sur la sexualité à leurs enfants, et ce, dès leur jeune âge. L'influence de la famille peut être profonde et décisive, positive ou négative. Aussi, pour soutenir les parents lors de leurs interventions en éducation à la sexualité, la Direction de santé publique de Lanaudière a produit des bulletins d'information thématiques (dont le bulletin sur la prévention de l'agression sexuelle *Parents impliqués, jeunes en santé! La sécurité des enfants sur Internet*). Ces outils sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://ecoleensante.inspq.qc.ca/mosaik.aspx>. N'hésitez pas à les suggérer aux parents de vos élèves.

La sexualité s'apprend partout : à la maison au contact du père et de la mère, du frère et de la sœur, des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, etc. Mais la maison n'est pas le seul lieu de socialisation pour les enfants. La sexualité s'apprend aussi dans la rue, dans les lieux de loisir, au contact d'autres garçons et d'autres filles, d'autres adultes et au contact des amis. Qu'on le veuille ou non, l'école et la famille exercent toutes deux une influence sur la sexualité des jeunes, sur leurs perceptions, leurs attitudes, leurs croyances, leurs valeurs et leurs comportements : et cette influence est **complémentaire**. En effet, l'école est un milieu de vie, un lieu de socialisation où la fille et le garçon demeurent des êtres en développement, en croissance, en contact avec d'autres personnes, plus jeunes ou plus âgées qu'elle ou lui, et de l'un ou l'autre sexe. C'est un milieu fort important d'expérience et d'apprentissage des relations humaines.



L'école n'échappe donc pas à cette réalité sociale qu'est l'agression sexuelle, car comme tous les autres milieux de vie, elle est confrontée à l'existence de rapports inégaux entre les individus, que ce soit entre les jeunes eux-mêmes, entre jeunes et adultes ou entre adultes. Ces rapports peuvent avoir une connotation sexuelle ou constituer des comportements sexuels abusifs. Le milieu scolaire peut aussi être témoin de situations d'agression sexuelle vécues en dehors de l'école. Par ailleurs, en tant que milieu d'éducation, l'école forge les attitudes, transmet des valeurs d'égalité des sexes, de respect de soi et de l'autre, et de responsabilité, en plus de faire réfléchir les jeunes. Dans ce contexte, elle peut sans aucun doute contribuer à la prévention de l'agression sexuelle chez les enfants.

La prévention de l'agression sexuelle : une facette de l'éducation à la sexualité

La sexualité ne comporte pas qu'une vision négative et ne doit pas être abordée uniquement sous ses aspects « dangereux ». Comme le signale Desaulniers (1995), l'éducation sur la prévention de l'agression sexuelle doit se faire dans un contexte plus global d'éducation à la sexualité. De cette façon, l'enfant comprend que la sexualité fait partie intégrante de sa personne, malgré la possibilité d'événements malheureux. Par ailleurs, l'éducation à la sexualité par la peur n'est pas une véritable éducation à la sexualité. C'est pourquoi des thèmes présentant une vision positive et normale de la sexualité doivent aussi être abordés.

Au 3^e cycle, vous pouvez, discuter avec les élèves des thèmes suivants :

- Puberté
- Image corporelle
- Vie affective et amoureuse
- Éveil sexuel

Notez que la situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) *Mon identité, ma sexualité : vie affective et amoureuse, relations affectives significatives et éveil amoureux* vous est aussi proposée par la Commission scolaire de l'Estuaire (région de la Côte-Nord) et est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://ecoleensante.inspq.qc.ca/mosaik-jeunes.aspx>.

Une situation d'apprentissage et d'évaluation à planifier

Par souci d'offrir des activités de promotion et de prévention, la direction et l'équipe de l'école sont conviées à travailler ensemble afin de partager une vision globale et déployer des activités cohérentes au regard de la sexualité. La SAE en prévention de l'agression sexuelle proposée ici s'inscrit dans cette approche globale et concertée de promotion et de prévention (l'approche *École en santé*).

Nous vous suggérons de planifier la SAE en prévention de l'agression sexuelle dès le début de l'année scolaire et de la coordonner avec l'ensemble des activités de votre école afin d'assurer la cohérence de vos interventions. Une fois cette planification achevée, elle devrait être diffusée à l'ensemble des acteurs concernés (personnel de l'école, service de garde, conseil d'établissement, parents, etc.) au moyen des mécanismes de diffusion de l'information en place dans votre milieu. Un modèle de lettre pour informer les parents de la tenue de cette SAE est proposé à l'annexe 1.

Cette SAE aborde l'agression sexuelle. Il peut être toutefois profitable pour vos élèves d'aborder à l'occasion d'autres formes possibles de violence à d'autres moments de la vie de la classe. Par ailleurs, vos élèves intégreront davantage les messages clés si vous faites des parallèles avec les programmes ou les activités proposés par votre école, où l'on aborde les autres formes de violence.

L'animation : une affaire d'équipe

Plusieurs personnes associées à l'école peuvent vous soutenir : l'infirmière, l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, le policier éducateur, l'éducateur spécialisé, le travailleur social, le psychologue, etc. Chacun a un rôle à jouer lorsque vient le temps de traiter de la prévention de l'agression sexuelle auprès des élèves. Vous n'avez donc pas à composer seul avec cette problématique.



L'animation d'activités en lien avec la prévention de l'agression sexuelle peut rendre plusieurs intervenants inconfortables; n'hésitez pas à en parler, si tel est le cas. Il peut alors être souhaitable de coanimer les activités avec un autre intervenant. À tout le moins, il faut prévenir les autres intervenants de l'école du fait que cette thématique est abordée avec les élèves afin qu'ils puissent se rendre disponibles pour répondre à des besoins individuels, le cas échéant.

Il faut considérer qu'environ 10% des élèves ont probablement vécu une agression à caractère sexuel. On peut alors supposer que certains élèves de la classe en aient été victimes. Vous devez donc intervenir avec doigté sur cette thématique. Il est important de donner des consignes générales claires aux enfants en leur mentionnant la possibilité de rencontrer un intervenant individuellement après l'activité s'ils en ressentent le besoin, que ce soit vous ou une autre personne-ressource.

Pour aborder ce thème, il faut tenir compte de l'âge et du développement des élèves à qui l'on s'adresse. Des apprentissages sont souhaitables tout au long du parcours scolaire de l'élève mais doivent être gradués. C'est pourquoi le choix de l'année du cycle où cette SAE sera vécue par les élèves est laissé à la discrétion de la direction et de l'équipe de l'école; ces intervenants prenant en considération différents aspects du développement des enfants et certaines caractéristiques propres au milieu. Une carte conceptuelle présente les éléments à aborder à chacun des cycles du primaire à la page 51). Nous vous invitons à la consulter afin de prendre connaissance de ce qui doit avoir été appris par les élèves aux cycles antérieurs et ce qui est visé spécifiquement au 3^e cycle.

L'utilisation d'Internet

Comme le souligne le Centre canadien de protection de l'enfance, les enfants de 10-11 ans aiment déjà communiquer par courriel et par messagerie instantanée (exemples : *MSN Messenger*, *Facebook Messenger*, etc.). Ils aiment clavarder, consulter des moteurs de recherche pour se renseigner sur différents sujets, jouer à des jeux en ligne, fréquenter des sites de musique, transmettre des photos, etc. Au Québec, le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) rapportait en 2009 que 74% des Québécois de 12 à 24 ans de

la génération C (nés entre 1984 et 1996) possèdent personnellement un ordinateur. La majorité de ces jeunes utilisent Internet à partir de la maison.

Les jeunes sont nombreux à utiliser les technologies de l'information (TI), mais les parents sont-ils aussi nombreux à avoir pris soin d'élaborer des règles pour gérer la navigation sur le Net ou l'utilisation d'Internet à la maison? À partir du moment où les enfants commencent à utiliser Internet, sont-ils suffisamment sensibilisés aux dangers auxquels ils peuvent être exposés en ouvrant toute grande la porte du Web? Le texte *Le monde des technologies de l'information* proposé de la page 45 peut être remis aux parents de vos élèves afin de les aider à se familiariser avec ces technologies.

La situation d'apprentissage et d'évaluation *Les enquêteurs du Net*

Cette SAE porte sur la prévention de l'agression sexuelle par la sollicitation sur Internet. Elle s'adresse aux enfants du 3^e cycle du primaire (voir *Carte conceptuelle: Prévention de l'agression sexuelle au 3^e cycle du primaire*, pages 52 et 53).

Cet outil pédagogique vise à vous soutenir lors de vos interventions auprès des enfants en ce qui concerne la prévention de l'agression sexuelle à l'école primaire, par le biais d'Internet. Ce projet constitue aussi l'une des réponses sociales à donner au problème particulier de la violence sexuelle en visant la diminution du nombre des agressions sexuelles chez les jeunes en général et les enfants en particulier. C'est pourquoi il est important d'agir avant que le problème ne survienne.

Attention aux attitudes

Tout au long de la SAE, vous devez être vigilant afin de **ne pas faire peur** aux enfants ou les amener à craindre une agression sexuelle pouvant provenir de partout, dans tous les gestes de tout le monde. Ce ne serait pas leur rendre service. Il faut leur apprendre à faire la distinction entre un geste d'affection normal et un geste d'abus ou d'agression. Enfin, il est essentiel d'intervenir lors de tout geste inacceptable posé en classe ou dans la cour de récréation (exemples : un enfant veut toucher la fesse d'un autre enfant, soulever une jupe, embrasser un enfant qui ne veut pas, etc.).



Une agression sexuelle commise par sollicitation sur Internet implique des gestes d'agression pouvant être posés autant par des étrangers que par des personnes connues de l'enfant. Puisque les enfants ciblés par cette SAE sont encore au niveau scolaire primaire, nous souhaitons **mettre l'accent sur les gestes et les comportements inadéquats et inacceptables** plutôt que sur les personnes qui les posent. Vous n'avez donc pas à insister spécifiquement sur les agresseurs potentiels (exemple : le père, l'oncle, le cousin, l'entraîneur sportif, etc.). Vous pouvez parler de l'agresseur comme d'une personne « que l'on peut connaître et aimer beaucoup » et « qui peut nous aimer beaucoup aussi ». Ce sont les gestes et les comportements de prudence lorsqu'on utilise les nouvelles technologies de l'information que vous présentez spécifiquement.

Par ailleurs, vous devez prendre au sérieux toute allégation ou toute information selon laquelle un enfant serait victime d'un abus sexuel. C'est pourquoi vous devez être en mesure d'offrir à la victime l'aide dont elle a besoin ou de l'orienter vers les ressources aptes à le faire (DPJ, policier, etc.), car cette situation doit cesser rapidement (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001).

De plus, il faut savoir que les victimes d'agression sexuelle se taisent pour plusieurs raisons : elles se reprochent ce qui leur est arrivé, craignent d'être blâmées par les autres, craignent les représailles de l'agresseur ou de la famille, ne veulent pas que cela se sache, veulent oublier cette expérience traumatisante ou encore, se méfient de la police et du système judiciaire. Or, il s'avère important de se confier lorsque l'on est victime d'une agression sexuelle afin que la situation cesse et pour recevoir une aide appropriée. De plus, les victimes d'un agresseur de leur entourage ou d'une personne qu'elles connaissent bien sont moins portées à en parler à leurs parents ou à une personne de confiance habituelle par peur de leur incrédulité, de leur colère, de leurs remarques culpabilisantes, etc. En même temps que vous les encouragez à parler, vous transmettez aux enfants le message qu'il est possible, avec une aide appropriée, de se remettre d'expériences d'abus ou d'agression. D'où l'importance de demander rapidement du soutien.

Pendant et après l'animation de la situation d'apprentissage et d'évaluation

Étant donné le côté plus délicat du thème de la prévention de l'agression sexuelle, nous suggérons de porter attention aux répercussions possibles des interventions.

- **Gardez l'œil ouvert** et soyez attentif aux changements d'attitudes ou de comportements des élèves.
- **Ayez une oreille attentive** et écoutez ce que les élèves ont à dire.
- **Sachez comment réagir** en situation de confidences ou de dévoilement d'agression sexuelle de la part d'un élève dans le groupe.
- Lorsque cela est possible, **faites un lien avec les notions vues précédemment**, afin de favoriser l'intégration des notions apprises.
- **Gardez des traces** des interventions et affichez aux murs les productions des élèves ou les notes prises lors d'une tâche ou d'une activité spécifique, cela pourra constituer **un rappel des principaux messages**.
- **Poursuivez la démarche d'éducation à la sexualité** en abordant avec les élèves d'autres thématiques correspondant à leur niveau de développement psychosocial et à leurs préoccupations.
- **Saisissez les occasions** d'intervenir en éducation à la sexualité lorsque survient une situation particulière (exemple : une blague vulgaire, un petit couple s'embrasse dans la cour d'école, un propos sexiste ou homophobe, etc.).

Les questions des enfants

Chaque âge de la vie comporte un enjeu précis du développement psychosocial. En conséquence, chaque étape du développement de l'enfant est marquée par des questions et des préoccupations particulières. Ainsi, le niveau de compréhension des enfants aux réponses qui leur sont données sera établi en fonction du développement cognitif, mais aussi des expériences, voire des traumatismes qu'ils ont vécus. Leurs questions peuvent nous renseigner sur leurs expériences, celles-ci pouvant ne pas être adaptées à leur âge.



Certains indices peuvent nous renseigner sur le type de question que nous pose l'élève, tels: le contexte dans lequel il pose la question, le ton de la voix, les mots employés pour poser la question, le fait d'être seul ou que tout le groupe soit présent, etc. Ce sont autant d'éléments qui nous en disent beaucoup sur le genre de question posée ou sur l'intention derrière la question. De plus, lorsque nous reformulons dans les bons mots la question d'un enfant, cela peut changer la nature de l'échange avec lui, en particulier lorsque ce sont des questions où l'enfant scrute indiscretement le vécu sexuel de l'adulte.

Vous devez être attentif et percevoir la véritable nature des questions des jeunes, si maladroitement puissent-elles être. Mais pour cela, il est très important de questionner à nouveau l'enfant afin de comprendre son intention, car la façon dont on interprète la question peut créer des malentendus. Par exemple, un enfant peut utiliser des mots vulgaires simplement parce qu'il ne connaît pas d'autres mots pour s'exprimer ou parce qu'il répète ce qu'il a entendu sans vraiment en comprendre le sens. Pour chaque question provenant d'un enfant, vous devez répondre de façon judicieuse et demeurer dans les limites de l'intervention. Souvenez-vous que lorsque les enfants cherchent à comprendre, il n'y a ni question honteuse ni question inconvenante.

Il n'est pas rare que les enfants du 3^e cycle posent des questions comme: «Que veut dire pédophile? Est-ce une maladie mentale? Qui fait partie de cette catégorie? Pourquoi ne restent-ils pas en prison? Pourquoi sortent-ils de prison si vite? Comment sait-on si l'on est pédophile? Etc.». Les réponses à ce genre de questions doivent renseigner les élèves notamment sur le fait qu'un pédophile est un adulte qui a des contacts sexuels avec des enfants; des personnes beaucoup trop jeunes pour lui. Celui-ci n'est pas toujours violent physiquement, mais ses gestes demeurent quand même toujours une agression sexuelle, car il établit un rapport de force ou d'autorité avec l'enfant. Les pédophiles sont des personnes qui doivent être dénoncées pour que ces agissements cessent le plus vite possible et pour qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin puisqu'il s'agit de comportements anormaux. Il faut aussi informer les enfants sur le fait que notre société a des lois pour punir ces personnes lorsqu'elles sont trouvées coupables, et ce, en fonction de la gravité des gestes posés. Enfin, il faut les rassurer sur le fait que tout le monde n'est pas pédophile.





Sommaire des tâches

Tâches	Compétences	Outils d'évaluation
TÂCHE 1 Qu'est-il arrivé à Rocket11?	<ul style="list-style-type: none">• Lire des textes variés	
TÂCHE 2 Création d'un feuillet d'information	<ul style="list-style-type: none">• Résoudre une situation-problème mathématique• Écrire des textes variés	<ul style="list-style-type: none">• Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence « résoudre une situation-problème mathématique », 2^e et 3^e cycle du primaire (MELS).• Grille d'évaluation – épreuve obligatoire d'écriture – fin du 3^e cycle du primaire (MELS).

MELS: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Tâches d'évaluation

Dans cette SAE, les élèves répondent à la **question mobilisatrice** suivante :



Quelles recommandations donnerais-tu aux élèves du 2^e cycle pour assurer leur sécurité sur Internet ?

L'enseignant propose aux élèves de **produire un feuillet d'information** destiné aux élèves du 2^e cycle.

Pour réaliser ce feuillet d'information, les élèves doivent d'abord suivre les étapes suivantes :

TÂCHE 1

1^{re} étape : Lire *L'histoire de Rocket 11*.

2^e étape : Compléter trois jeux d'association portant sur :

JEU D'ASSOCIATION 1

Les informations que l'on peut transmettre sans s'en rendre compte.

JEU D'ASSOCIATION 2

Le leurre d'enfants sur Internet.

JEU D'ASSOCIATION 3

Les règles de sécurité à respecter lorsqu'on navigue sur Internet.

Ces trois étapes permettent à l'élève de détenir toutes les informations nécessaires pour produire un feuillet d'information tout en développant certaines compétences en mathématiques et en français (énoncées précédemment, en page 13).

TÂCHE 2

3^e étape : Effectuer un sondage auprès des élèves du 2^e cycle sur leurs habitudes d'utilisation d'Internet.

AU PRÉALABLE

La direction de l'école peut informer les parents de la tenue de la situation d'apprentissage et d'évaluation par le biais d'une lettre (voir annexe 1 : *Modèle de lettre aux parents*, page 24). Par la même occasion, un bulletin d'information abordant la thématique de la sécurité des jeunes sur Internet peut leur être transmis (voir *Parents impliqués, jeunes en santé : la sécurité des enfants sur Internet*, à l'adresse suivante : <http://ecoleensante.inspq.qc.ca/mosaik-parents.aspx>).



Mise en situation

L'enseignant faisant partie de l'escouade « Sécurité Internet » doit résoudre l'affaire *Rocket11*. Il fait appel à ses enquêteurs recrues afin de trouver le maximum d'indices leur permettant de comprendre ce qui a bien pu se produire pour que Danny fasse une telle rencontre. L'idée de l'enseignant est bien claire : comprendre ce qui s'est passé et **trouver des solutions pour que cela ne se reproduise plus**. Il veut protéger tous les enfants.

Les élèves deviennent donc temporairement des enquêteurs recrues qui, au terme de *L'histoire de Rocket11*, comprendront ce qu'est le leurre d'enfants sur Internet et comment s'en protéger.

Présentation de la situation

L'enseignant présente la situation suivante aux recrues :

- « Nous devons résoudre une nouvelle affaire. Ce que je peux vous dire en ce moment, c'est que cela a un lien avec l'utilisation d'Internet ».

En groupe

L'enseignant pose les questions suivantes aux enquêteurs recrues :

- Décrivez-moi ce qu'est Internet.
- Que peut-on faire sur Internet à part des achats ?
- Que peut-on faire dans un centre commercial (ou dans un parc d'attractions) à part des achats ?
- Y'a-t-il des similitudes et des différences entre ces deux univers (Internet et un centre commercial) ? Lesquelles ?
- Y'a-t-il des dangers à se retrouver seul au centre commercial ? À se retrouver seul à naviguer sur Internet ? Lesquels ?
- À votre avis, quel est l'endroit le plus sécuritaire entre le centre commercial et Internet ? Pourquoi ?
- Puisque nous considérons le centre commercial comme étant un lieu public, peut-on en dire autant d'Internet ?



ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Qu'est-ce qu'Internet ?

Internet est un immense réseau d'ordinateurs à l'échelle de la planète. On peut le comparer à une gigantesque toile d'araignée où sont reliés entre eux des millions d'ordinateurs. Ses principales fonctions sont de partager de l'information et de communiquer.

Ce que permet Internet

Internet permet d'explorer, d'apprendre, de s'informer, de se divertir et de communiquer avec des personnes que l'on connaît et avec des inconnus, et ce, à travers le monde.

Similitudes

On peut y retrouver des personnes que l'on connaît et des inconnus, on peut y acheter des objets, réserver un voyage, jouer, discuter.

Différences

Au centre commercial, nous nous trouvons dans le monde **réel**. On y croise de vraies personnes. Internet est un monde **virtuel**. On ne peut jamais être certain de la véritable identité des personnes avec lesquelles nous discutons.

Prise de notes

Avec l'aide de l'enseignant, les enquêteurs recrutés notent les éléments qui leur semblent pertinents et qu'ils croient utiles pour la progression de l'enquête (voir **annexe 2**, *Consignation des éléments importants*, page 25 et **l'annexe 3**, *Consignation des éléments importants – corrigé*, page 26).

L'enseignant peut noter sur une grande feuille les éléments de discussion. Ces notes pourront servir d'aide-mémoire aux élèves au moment de l'exécution de la tâche 2 : Création d'un feuillet d'information.

Constats

L'enseignant fait le constat suivant :

Internet est un lieu public au même titre que le centre commercial ou le parc d'attractions. C'est sécuritaire ou non; cela dépend de son utilisation. Il est sécuritaire ou dangereux de naviguer sur le Web dans la mesure où les gens avec qui l'on communique ont de bonnes ou de mauvaises intentions.

TÂCHE 1

Qu'est-il arrivé à Rocket11 ?

BUT :

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DU LEURRE SUR INTERNET

 **Matériel requis**

- Texte : *L'histoire de Rocket11*, annexe 4, page 27 (un exemplaire pour chaque enfant)
- Jeu d'association 1 : *Les questions d'enquête*, annexe 5, page 31 (un exemplaire pour chaque enfant)
- Jeu d'association 2. *Le leurre d'enfants sur Internet*, annexe 7, pages 33 et 34 (un exemplaire pour chaque enfant, idéalement en format 11 X 17)
- Jeu d'association 3 : *La sécurité sur Internet*, annexe 9, page 37 (un exemplaire pour chaque enfant)

 **Lecture de *L'histoire de Rocket11***

- L'enseignant demande à un ou plusieurs élèves de lire le texte à voix haute.
- L'enseignant accueille les premiers commentaires de ses jeunes enquêteurs recrues.

 **Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête** (en dyade)

- Les enquêteurs recrues complètent le jeu d'association 1.
- L'enseignant corrige l'exercice avec le groupe (voir **annexe 6**, *Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête – corrigé*, page 32).

L'histoire de Rocket11 met en lumière, entre autres, la relation de confiance que tissent les cyberprédateurs avec leurs victimes potentielles.

 **Discussion en groupe**

- L'enseignant interroge les recrues en lien avec la relation de confiance qui se développe entre deux personnes sur Internet :
 - Quels types d'enfants sont les plus susceptibles de se faire *piéger* sur Internet ? Pourquoi ?
 - Pour quelles raisons est-il facile de faire confiance aux personnes avec lesquelles on communique sur Internet ?
- Les enfants vulnérables (faible estime de soi, difficultés relationnelles, etc.) sont les plus susceptibles d'être interpellés par les cyberprédateurs.
- Le fait d'être seul devant son ordinateur et à la maison procure un faux sentiment de sécurité.
- Les personnes avec lesquelles on est en contact sur Internet prétendent partager les mêmes intérêts que nous, elles sont bienveillantes et ne nous jugent pas. Voilà de bonnes raisons de leur faire confiance. Malheureusement, on ne peut jamais être certain de leur véritable identité et de leurs véritables intentions.



Jeu d'association 2 : Le leurre d'enfants sur Internet (les mêmes dyades)

- Les enquêteurs recrutés complètent le jeu d'association 2.
- L'enseignant corrige l'exercice avec le groupe (voir **annexe 8**, *Jeu d'association 2. Le leurre d'enfants sur Internet – corrigé*, pages 35 et 36).
- En se référant à *L'histoire de Rocket11*, l'enseignant explique les principaux éléments du leurre d'enfants sur Internet.



Ce symbole indique que les propos réfèrent à *L'histoire de Rocket11*.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Qu'est-ce qu'un leurre ?

Au sens large, un leurre est toute chose dont on se sert pour attirer quelqu'un et le tromper. L'enseignant peut donner l'exemple d'un leurre qu'on met sur une canne à pêche pour attirer le poisson. Un leurre c'est un appât, c'est quelque chose que l'on veut, mais qui s'avère une tout autre chose.

L'enseignant ajoute plus spécifiquement que le leurre d'enfants sur Internet peut être défini comme le fait **qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant sur Internet dans le but de commettre un crime sexuel**. On nomme ces individus : « cyberprédateurs ». Les policiers travaillent à intercepter les cyberprédateurs et à les faire condamner.



On peut supposer que dès le début de la conversation, Starbuck13 avait déjà des intentions malveillantes à l'égard de Danny (Rocket11).

Qui sont les cyberprédateurs ?

On ne connaît pas la véritable identité de Starbuck13. Tout ce que l'on sait est qu'il n'est pas le garçon qu'il prétend être. Les internautes ne sont pas toujours les personnes qu'ils prétendent être. Ils se disent parfois plus jeunes ou plus vieux qu'ils le sont en réalité. Les cyberprédateurs sont pour la plupart **des hommes adultes de toutes classes sociales. Ils connaissent la culture des adolescents sur le bout de leurs doigts** : ils connaissent leurs goûts (musique, vidéoclips, artistes populaires, etc.), les sports, les loisirs, les gadgets à la mode, la mode vestimentaire, etc. Aussi, ils **conversent en SMS** : ils sont au fait de tous les acronymes utilisés par les jeunes pour clavarder. Enfin, ils **ont un pouvoir de persuasion** ; les cyberprédateurs sont facilement capables de convaincre les jeunes de leur faire confiance.



Dans *L'histoire de Rocket11*, ce dernier a rapidement fait confiance à Starbuck13. Celui-ci le comprenait, il vivait les mêmes choses que lui, il ne le jugeait pas et s'intéressait à ce qu'il faisait.

Quels sont les principaux crimes des cyberprédateurs ?

Comme le mentionne la définition du leurre d'enfants sur Internet, le but de tous les cyberprédateurs est de commettre une infraction d'ordre sexuel. Les **principaux crimes** commis par les cyberprédateurs sont :

- 1) **L'agression sexuelle dans le monde réel** : les cyberprédateurs sont à la recherche de vraies victimes, en chair et en os.
- 2) **L'utilisation de photos à caractère sexuel dans un but pornographique impliquant des enfants** : les cyberprédateurs demandent des photos banales à l'enfant pour ensuite l'inviter à lui envoyer des photos à caractère sexuel.



Dans le cas de Danny, on peut supposer que Starbuck13 voulait l'agresser sexuellement.

Comment s'y prennent les cyberprédateurs ?

Au départ, les cyberprédateurs **traquent les enfants vulnérables** comme Danny : des enfants qui ont peu confiance en eux, des enfants esseulés avec peu d'encadrement parental. Il est donc très important de ne pas dévoiler ses états d'âme lorsque l'on clavarde.

Les cyberprédateurs **utilisent** aussi **des pseudonymes** qui camouflent leur véritable identité. Il s'agit d'une ruse pour ne pas éveiller les soupçons de leurs victimes potentielles. Toujours dans le but de ne pas éveiller les soupçons, les cyberprédateurs **se font passer pour un enfant ou un adolescent**.



Dans *L'histoire de Rocket11*, Starbuck13 n'est pas un jeune garçon de 13 ans ; il cache sa véritable identité pour tromper et piéger Rocket11.



Au fil des discussions, les cyberprédateurs gagnent **graduellement la confiance de l'enfant** ou de l'adolescent avec qui ils discutent. Il s'agit d'un élément essentiel pour que les cyberprédateurs parviennent à leurs fins.

Comment s'y prennent-ils pour gagner leur confiance ?

- Ils complimentent, ils courtisent, ils consolent.
- Ils offrent des cadeaux, de l'argent, etc.
- Ils font miroiter l'amitié, l'amour, une relation amoureuse.
- Ils font des promesses.



Dans *L'histoire de Rocket11*, Starbuck13 a laissé croire à Danny qu'il le comprenait, qu'il s'intéressait à lui. Il prétendait vivre les mêmes choses que lui. De plus, en aucun temps, Danny ne s'est senti jugé; tout le contraire de ce qu'il vivait à l'école. Pour Danny, Starbuck13 semblait l'ami idéal.

Durant leurs conversations, les cyberprédateurs **récoltent plusieurs renseignements sur l'enfant** et son entourage : **nom de l'enfant, âge, numéro de téléphone, lieu de résidence, noms des frères, sœurs, parents, amis, nom de l'école, loisirs, activités, intérêts** ainsi que des **photographies de l'enfant** ou de l'adolescent. Tous ces renseignements permettront aux cyberprédateurs d'identifier et de retracer l'enfant ou l'adolescent.

Finalement, ils commettent un crime à caractère sexuel.



En se référant à *L'histoire de Rocket11*, on peut se rappeler tous les renseignements que Starbuck13 a recueillis. Ces informations lui ont permis de retrouver Danny facilement.



Jeu d'association 3 : La sécurité sur Internet (les mêmes dyades)

- Les enquêteurs recrutés complètent le jeu d'association 3.
- L'enseignant corrige l'exercice avec le groupe en insistant sur les principales règles de sécurité (voir **annexe 10**. *Jeu d'association 3 : La sécurité sur Internet – corrigé*, page 38).

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- En lien avec la navigation sur Internet, les **règles de sécurité** sont les suivantes :
 - Sur Internet, utiliser un pseudonyme qui ne dévoile rien de soi.
 - Toujours demander l'autorisation de ses parents avant de révéler de l'information personnelle sur Internet, de transmettre des photos ou d'allumer la webcam.
 - Toujours se fier à son instinct. Se confier à un adulte de confiance si quelque chose semble étrange, nous effraie, nous rend mal à l'aise ou nous trouble lorsque l'on navigue sur Internet.
 - Ne jamais rencontrer seul (et en personne) les gens dont on a d'abord fait la connaissance sur Internet. Une telle rencontre doit se faire dans un lieu public et en présence d'un adulte de confiance.
 - Protéger nos amis : aviser un adulte responsable si un ami semble en danger.



Conclusion de la tâche 1

- L'enseignant conclut la tâche 1 en insistant sur les éléments suivants :

Souvenez-vous toujours que :

- Vous ne pouvez jamais être certain de la véritable identité d'une personne avec qui vous discutez sur Internet.
- Certaines personnes mal intentionnées savent parfaitement comment gagner la confiance d'un enfant, et ce, dans le but de commettre un crime à caractère sexuel.
- Respecter les règles de sécurité lorsque l'on navigue sur Internet peut nous protéger des cyberprédateurs.
- Cependant, même si l'on respecte les règles de sécurité, un incident peut tout de même arriver. Dans ce cas, lorsqu'un adulte ou un adolescent dépasse les limites avec un enfant, l'enfant n'est pas responsable et il doit en parler à un adulte de confiance.



TÂCHE 2

Création du feuillet d'information

BUT :

TRANSMETTRE DE L'INFORMATION AUX ÉLÈVES DU 2^e CYCLE DU PRIMAIRE EN LIEN AVEC L'UTILISATION SÉCURITAIRE D'INTERNET

Note : L'enseignant doit prévoir un moment où les enquêteurs recrues effectueront un sondage auprès des élèves du 2^e cycle. Une mise en commun des données recueillies est suggérée afin de faciliter la gestion de l'étape « sondage ».

 **À l'aide des consignes fournies dans le *Cahier de présentation de la tâche* (cahier de l'élève) :**

- Chaque enquêteur recrue conçoit un feuillet d'information destiné aux élèves du 2^e cycle du primaire.
- L'objectif de ce feuillet d'information est d'assurer la sécurité des élèves lorsqu'ils naviguent sur Internet.

Les compétences « **résoudre une situation-problème mathématique** » et « **écrire des textes variés** » seront évaluées par le biais de différentes tâches.

Deux **outils d'évaluation** sont proposés à l'enseignant :

- 1.** Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence « résoudre une situation-problème mathématique » 2^e et 3^e cycle du primaire (MELS) (voir **annexe 11**, page 39).
- 2.** Grille d'évaluation – épreuve obligatoire d'écriture – fin du 3^e cycle du primaire (MELS) (voir **annexe 12**, page 40).

Intégration de la situation d'apprentissage et d'évaluation

- L'enseignant fait un retour sur les apprentissages réalisés tout au long de la situation d'apprentissage et d'évaluation *Les enquêteurs du Net*. Les élèves doivent interpréter dans leurs mots ce qu'ils ont appris, ce qu'ils retiennent et ce qu'ils ont trouvé facile ou difficile au cours de la SAE.
- L'enseignant rappelle aux élèves certains messages importants :

L'enfant n'est jamais responsable

- Dans toute situation d'agression sexuelle, **l'enfant n'est jamais responsable** de l'agression. La responsabilité incombe toujours à l'agresseur sexuel, peu importe qu'il connaisse ou non l'agresseur et les circonstances entourant cette agression.

Internet est un lieu public

- Il faut se rappeler qu'Internet est un lieu public, tout comme le centre commercial ou le parc d'attractions. Cependant, il peut procurer un faux sentiment de sécurité parce que l'enfant est seul devant l'ordinateur chez lui.
- Certaines personnes mal intentionnées cherchent à profiter de la vulnérabilité des enfants (rappelez-vous *L'histoire de Rocket 11*) et Internet est un outil qui leur permet de solliciter directement l'enfant, et ce, de façon personnelle et anonyme.
- Pour toutes ces raisons, il est essentiel d'établir des règles de sécurité en lien avec l'utilisation d'Internet, de les appliquer et d'avertir un adulte si une situation particulière devait se produire lors de la navigation sur Internet. Même si on se dit souvent « ça arrive juste aux autres », il faut se rappeler que « pour les autres, vous êtes les autres... »

L'importance de briser le silence

(RAPPEL : si les élèves ont abordé la prévention de l'agression sexuelle au cycle précédent)


- Le fait de parler à un adulte de confiance de toute situation malheureuse (événement survenu sur Internet, agression sexuelle ou toute autre situation) permettra à l'enfant d'être protégé par cet adulte et d'éviter que cela ne se reproduise.
- L'enseignant demande aux élèves comment ils envisagent de modifier leurs comportements en lien avec l'utilisation d'Internet.
- Les élèves présentent leur feuillet d'information aux élèves du 2^e cycle et aux autres élèves de leur classe.



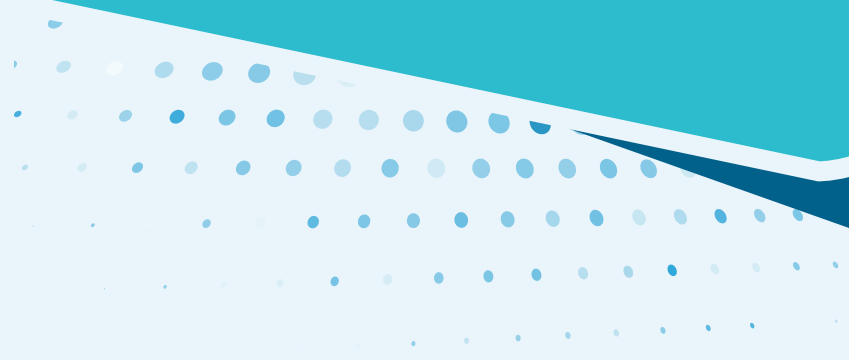
Prolongement et réinvestissement

- Lancement d'un concours afin de juger du meilleur feuillet d'information.
- Suggestions pour la diffusion des feuillets d'information :
 - Les distribuer aux élèves du 2^e et du 3^e cycle du primaire.
 - Les afficher sur un tableau d'honneur.
 - Les envoyer aux parents (en version papier ou par courriel).
 - Les envoyer au service de police et à certains organismes œuvrant auprès des jeunes.
 - Les présenter à d'autres écoles du quartier.
- Présentation aux élèves d'un texte ou d'une conversation tirés des réseaux sociaux.
 - Les élèves identifient les éléments qui pourraient mettre la sécurité de la personne en cause.
 - Les élèves déterminent les règles de sécurité à respecter dans cette situation.
- Selon la réalité de l'école, aborder les autres formes de violence et faire des liens avec les autres activités ou programmes mis en place.
- Évaluation de la compétence « Lire des textes variés ».





MATÉRIEL
REPRODUCTIBLE





ANNEXE 1

Modèle de lettre aux parents

Logo de l'école

Le (date)

Aux parents des élèves de l'école (nom)

Objet: Situation d'apprentissage et d'évaluation et activités pédagogiques en éducation à la sexualité

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous informons que de nouvelles activités pédagogiques et situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) ont été développées en éducation à la sexualité. La thématique privilégiée est la prévention de l'agression sexuelle dont une activité sera animée dans la classe de votre enfant.

- **Les enquêteurs du Net** est une SAE qui s'adresse aux élèves du 3^e cycle du primaire et aborde la sollicitation par Internet à des fins sexuelles ainsi que les façons de s'en protéger.

Cet outil pédagogique vise à soutenir les intervenants du milieu scolaire dans leurs interventions de promotion d'une sexualité saine et responsable et d'éducation à la sexualité. En conséquence, vous en entendrez certainement parler à la maison ou encore, vous serez interpellé par votre enfant pour échanger avec elle ou lui sur des questions se rapportant à cette thématique.

Nous vous remercions pour votre grande collaboration. Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Direction d'école

**ANNEXE 2**

Consignation des éléments importants

Internet c'est...

Internet permet de...

Internet en comparaison avec un centre commercial :

SIMILITUDES	DIFFÉRENCES
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

CONSTAT :

NOTES PERSONNELLES

**ANNEXE 3**

Consignation des éléments importants – corrigé

Internet c'est...

...un immense réseau d'ordinateurs à l'échelle de la planète. On peut le comparer à une gigantesque toile d'araignée où sont reliés entre eux des millions d'ordinateurs. Ses principales fonctions sont de partager de l'information et de communiquer.

Internet permet...

... d'explorer, d'apprendre, de s'informer, de se divertir et de communiquer avec les personnes que l'on connaît et avec des inconnus, et ce, à travers le monde.

Internet en comparaison avec un centre commercial :

SIMILITUDES	DIFFÉRENCES
<i>Rencontre de personnes que l'on connaît et d'inconnus</i> <i>Acheter des objets</i> <i>Réserver un voyage</i> <i>Jouer, discuter</i>	<i>Monde virtuel / monde réel</i> <i>Méconnaissance de la véritable identité des personnes</i>

CONSTAT :

Internet est un lieu public.

NOTES PERSONNELLES



ANNEXE 4

Texte : *L'histoire de Rocket11*

Salut ! Je m'appelle Danny. Je suis en 5^e année. J'aime le hockey et je joue depuis que je sais patiner. Quand j'avais trois ans, j'allais au lit avec mes patins aux pieds. Je n'aime pas le printemps parce que ça annonce la fin de la saison de hockey. Sur la glace, je me sens bien parce que jouer au hockey, c'est ce que je sais faire de mieux. Je jouerais bien en été aussi, mais mes parents disent qu'ils n'ont pas les moyens de payer pour toute l'année.

Hors glace, la vie n'est pas la même. On dirait que je fais tout de travers. J'ai tellement d'ennuis que je commence à m'y habituer. Les gens en ont ras-le-bol de moi, et je ne me sens vraiment pas aimé. À l'école, on dit que je suis « poche » et « bizarre ». Il paraît que je m'énerve trop avec leurs « blagues », mais ce n'est pas intéressant d'être le seul qui fait tout le temps rire de lui. Je les vois s'échanger des regards et lever les yeux au ciel. Je ne sais pas ce que j'ai ni pourquoi on me déteste.

Je vais maintenant sur Internet pour parler à toute sorte de monde. C'est un bon moyen de passer le temps. Surtout quand on s'ennuie. Sur MSN, je parlais tout le temps avec du monde de l'école, mais ils ne m'aiment pas tellement. Alors, j'ai commencé à parler à d'autres gens. Ils ne me connaissent pas, ça veut dire que je ne me fais pas dire des commentaires poches comme à l'école... Je peux me faire passer pour n'importe qui parce que personne ne me connaît ! À côté de ma vraie vie, j'ai une vie secrète sur Internet et c'est vraiment l'un ! Ce n'est pas bien grave, je fais un peu comme mon frère de 15 ans qui passe son temps à l'ordinateur avec des filles. Il dit que ça lui permet de se faire plein d'amies sur Internet. C'est cool !

Ce n'est pas compliqué : tu vas sur Internet, tu entres dans un bavardoir et là, tu peux parler à des gens de partout dans le monde. Tu peux leur dire n'importe quoi parce que tu ne les verras jamais. Moi, je dis ce que je veux et je peux me faire passer pour n'importe qui. Des fois, je suis moi-même et d'autres fois, je me fais passer pour un hockeyeur professionnel. J'aime vraiment ça parce que je rencontre des gens qui s'intéressent aux mêmes choses que moi et qui ne passent pas leur temps à me juger. C'est super ! Et je n'en reviens pas de rencontrer autant de gens intéressants sur Internet.

Je vais me connecter en rentrant chez moi ce soir ; je ferai peut-être une nouvelle rencontre. D'habitude, mon frère accapare l'ordinateur et on passe la soirée à se disputer qui va l'utiliser. Mais l'autre soir, mon père m'a installé la connexion dans ma chambre pour qu'on arrête de se chicaner. Je pense qu'il essaie de nous gâter un peu parce qu'il vient de quitter ma mère. Il me donne pas mal tout ce que je veux ces temps-ci.

Mardi soir, Danny s'installe à l'ordinateur sous son pseudonyme : Rocket11, et puis.....

Rocket11 : Allo ! Quelqu'un veut causer ?

Starbuck13 : Allo ! Ça « chill » ?

Rocket11 : Ok... quoi de neuf ?

Starbuck13 : Pas grand-chose... je déconne, tu joues au hockey Rocket ?

Rocket11 : Oui ! C'est mon sport préféré ! Toi ?

Starbuck13 : Moi aussi... je suis gardien de but. Je joue au soccer aussi.

Rocket11 : Wow ! Moi aussi je joue au soccer... Mes parents essaient de me garder occupé. Comme ça, ils pensent qu'ils sont de bons parents. Surtout depuis qu'ils sont séparés... Ils ont tous les deux quelqu'un d'autre maintenant... je pense qu'ils nous gardent occupés mon frère et moi, pour ne pas être obligés de passer du temps avec nous et de répondre à nos questions.

1. Tirée et adaptée de *L'histoire de Rocket* et de *L'histoire de Mélanie*, du programme Enfants avertis, Centre canadien de protection de l'enfance, à l'adresse suivante : www.enfantsavertis.ca.



- Starbuck13:** Oui c'est vrai... je n'avais jamais pensé à ça. Quel âge a ton frère ?
- Rocket11:** 15 ans.
- Starbuck13:** Et toi... Âge/sexe/lieu ?
- Rocket11:** 11 ans/jamais/nulle part.
- Starbuck13:** Sexe, c'est pour savoir si tu es un gars ou une fille, pas si tu as déjà fait l'amour... lieu, c'est pour savoir où tu habites.
- Rocket11:** Ah !... 11 ans/masculin/Québec. Toi ?
- Starbuck13:** 13 ans/masculin/Québec.

PAUSE

Vous pouvez demander aux élèves de prédire la suite.

- Rocket11:** Super ! Tu habites Québec toi aussi ? Tu vas voir les Remparts des fois ?
- Starbuck13:** Oui, je vais souvent voir les Remparts... c'est mon équipe et l'ambiance est extra ! Les gens sont des vrais mordus...
- Rocket11:** Chanceux... Moi je n'y vais pas souvent car mes parents n'ont pas tellement la fièvre du hockey.
- Starbuck13:** C'est quoi la couleur des chandails de ton équipe ?
- Rocket11:** Blanc, noir et jaune... les Caribous de Val-Bélair, c'est nous !
- Starbuck13:** Belles couleurs... moi, c'est bleu et jaune... ça fait gai.
- Rocket11:** Ce n'est pas grave ça... la couleur de ton chandail.
- Starbuck13:** Voilà mes parents... bye !

Mercredi soir, Rocket11 est de nouveau devant l'ordinateur...

- Starbuck13:** Rocket11 ???
- Rocket11:** Salut !
- Starbuck13:** Quoi de neuf ?
- Rocket11:** Je suis tanné de l'école... encore des ennuis... en punition.
- Starbuck13:** Toi aussi... Moi, je me fais toujours crier après ou accuser de quelque chose... je déteste l'école... ça ne sert à rien...
- Rocket11:** Oui, c'est une perte de temps... Cette année, je n'ai rien appris d'autre que le nombre de carreaux sur le plancher du bureau du directeur... je passe mon temps dans son bureau.
- Starbuck13:** Je te comprends ! Hé, c'est quoi ton nom ??
- Rocket11:** Danny Couture... toi ?
- Starbuck13:** Patrick Mathieu... Je connais du monde à Val-Bélair... à quelle école vas-tu ?

PAUSE

Vous pouvez demander aux élèves de prédire la suite.



- Rocket11 :** École Sainte-Élisabeth... l'enfer sur terre !
- Starbuck13 :** Mes amis vont à Arcadie ou Acadie... ou quelque chose comme ça.
- Rocket11 :** Oui... mon frère va à Acadie.
- Starbuck13 :** Comment il trouve ça ?
- Rocket11 :** Il dit que les filles sont belles.
- Starbuck13 :** Au hockey, es-tu centre ou ailier ?
- Rocket11 :** Je suis ailier droit, numéro 19.
- Starbuck13 :** C'est quand ta prochaine partie ?
- Rocket11 :** Mercredi prochain à Val Bélair.
- Starbuck13 :** Contre qui allez-vous jouer ?
- Rocket11 :** Les Panthères. Il faut vraiment qu'on la gagne cette partie-là...
- Starbuck13 :** À quelle heure ?
- Rocket11 :** À 19h00. Mais c'est vraiment « platte » parce que mes parents sont occupés ce soir-là... ils ne viendront pas et c'est une partie importante. Ils s'en foutent complètement je crois.
- Starbuck13 :** Oui, c'est vraiment moche... j'aimerais y aller... fais comme si j'étais là pour t'encourager.
- Rocket11 :** Merci beaucoup ! Voilà mon père... bye !

PAUSE

Vous pouvez demander aux élèves de prédire la suite.

Une fois Rocket11 parti, Starbuck13 est allé consulter son profil dans le répertoire de la messagerie. Il a vu qu'il s'appelait bel et bien Danny Couture et quelle était sa date de naissance. Il a eu la confirmation qu'il avait 11 ans, ce qu'il avait deviné d'après son pseudonyme, Rocket11. Il savait qu'il habitait Québec, le secteur Val Bélair, qu'il jouait au hockey et au soccer. Tous ces renseignements se trouvaient sur son profil.

Le mardi suivant...

- Starbuck13 :** Rocket11 ???
- Rocket11 :** Salut !
- Starbuck13 :** Je veux juste te dire que je vais pouvoir aller voir ta partie de hockey demain... J'ai demandé à mes parents... et puis mon père a un ami qui doit y aller et qui accepte de m'amener avec lui.
- Rocket11 :** Ça c'est vraiment super !! On pourrait se voir après mon match.
- Starbuck13 :** J'y compte bien ! On pourrait se rencontrer dans la section Z, siège 128.
- Rocket11 :** Parfait... je ferai ça vite au vestiaire pour avoir un peu de temps pour te voir.

Le lendemain, mercredi soir, Danny s'adresse au lecteur...

Grosse partie ce soir. Je me sens à la fois nerveux et excité. Si nous gagnons, nous allons faire les séries. Je n'arrive pas à croire que mes parents, leurs conjoints, mon frère, mes grands-parents... PERSONNE de ma famille ne viendra. Bof, il y a Starbuck13 au moins qui sera là pour m'encourager. Wow ! Enfin un ami à qui je peux faire confiance. Que ça fait du bien ! Bon, c'est l'heure d'aller à l'aréna... souhaite-moi bonne chance !



Plus tard, à l'aréna...

Après le match, Danny se dépêche de prendre sa douche et ramasser ses affaires dans le vestiaire puis sort rejoindre Starbuck13. En regardant vers la section convenue, il ne le voit pas, il voit seulement un homme qui texte avec son téléphone intelligent.

En apercevant Danny, l'homme se dirige vers lui et lui dit :

–Allo Danny, t'es encore plus beau que sur ta photo !

Danny surpris, se demande comment il se fait qu'il a vu sa photo. Les pensées et les images tournent vite dans sa tête. Un sentiment de peur commence à l'habiter. En même temps, il demande à l'homme :

–Est-ce qu'on se connaît ?

Starbuck13 : Bien oui ! Ça fait des semaines qu'on jase sur Internet. Mais, viens dans mon auto, on va pouvoir parler de hockey. Et puis, ça fait tellement longtemps que j'attendais ce moment, j'avais tellement hâte de te voir en vrai, de te parler en personne, de te toucher, de te prendre dans mes bras, de te... »

Danny effrayé, dit :

–Ok, c'est vous Starbuck13 ?

Il fait demi-tour, court en appelant son entraîneur qu'il vient d'apercevoir quittant la chambre des joueurs avec tout son équipement.





ANNEXE 5

Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête

Associe les questions d'enquête aux indices ci-dessous.

- Qui est Rocket11? _____
- Que sais-tu de la famille de Rocket11? _____
- Comment ça se passe à l'école pour Rocket11? _____
- Pour quelles raisons Rocket11 aime-t-il naviguer sur Internet? _____
- En discutant avec lui, Starbuck13 a appris plusieurs choses sur Rocket11.
Que connaît-il de la vie de Rocket11 maintenant? _____
- Qui est Starbuck13 (d'après ce qu'il raconte à Rocket11)? _____

Les indices

1. Internet, c'est un **bon moyen de passer le temps**, surtout quand on s'ennuie.
2. **Ses parents n'ont pas les moyens** de payer le hockey pour toute l'année.
3. **Il joue au hockey** et au soccer intérieur. Son équipe de hockey : les **Caribous de Val-Bélair** : son chandail est blanc, noir et jaune. Il est ailier droit. Il porte le chandail numéro 19. **Sa prochaine partie** de hockey est mercredi prochain à 19 h. **Ses parents n'y seront pas**.
4. Il peut parler à toutes sortes de gens. Il rencontre des gens qui **s'intéressent aux mêmes choses que lui**. Les personnes avec qui il parle **ne le jugent pas**.
5. Certaines personnes disent **qu'il est «poche» et «bizarre»**. Il dit **qu'il est toujours le seul à faire rire de lui**. Il paraît qu'il s'énerve trop avec les blagues. Il ne sait pas pourquoi **les gens de l'école le détestent**.
6. Il a une **connexion Internet dans sa chambre**.
7. **Ses parents sont séparés** et ont chacun un autre conjoint. Il **a un frère de 15 ans qui fréquente l'école Acadie**.
8. Il connaît **son âge, sa date de naissance, où il demeure**.
9. Il aime le hockey. Sur la glace, il se sent bien parce **que jouer au hockey, c'est ce qu'il sait faire de mieux**.
10. **Il a beaucoup d'ennuis**. Les gens en ont ras-le-bol de lui. **Il se sent vraiment mal aimé. Il s'ennuie**.
11. Il dit ce qu'il veut et **il peut se faire passer pour n'importe qui**. Il peut dire n'importe quoi parce qu'il ne les verra jamais. **Il a une vie secrète sur Internet** et il trouve cela vraiment amusant.
12. **Son frère** passe beaucoup de temps à l'ordinateur avec les filles et aime se faire des amis sur Internet. Son frère accapare toujours l'ordinateur. **Il se chicane avec son frère pour utiliser l'ordinateur**.
13. **Il n'aime pas l'école** et passe beaucoup de temps dans le bureau du directeur.
14. Il peut parler à des gens qu'il n'a jamais rencontrés dans la vraie vie, **des gens qui ne le connaissent pas**. Il peut parler à **des gens de partout dans le monde**.
15. Il s'appelle **Danny Couture**, c'est un **garçon de 11 ans**. Il demeure à **Québec, secteur Val-Bélair**. Il fréquente **l'école Sainte-Élisabeth**.
16. **Patrick Mathieu**. C'est un **garçon de 13 ans** qui habite **Québec**. Il joue au hockey; il est gardien de but. Les **couleurs du chandail de son équipe de hockey** : bleu et jaune. Son **équipe de hockey préférée** : Les Remparts. Il **joue au soccer**. Il **n'aime pas l'école** : il se fait souvent crier après ou accuser de quelque chose.



ANNEXE 6

Jeu d'association 1 : Les questions d'enquête – corrigé

Associe les questions d'enquête aux indices ci-dessous.

- Qui est Rocket11? **15**
- Que sais-tu de la famille de Rocket11? **2 - 7 - 12**
- Comment ça se passe à l'école pour Rocket11? **5 - 13**
- Pour quelles raisons Rocket11 aime-t-il naviguer sur Internet? **1 - 4 - 11 - 14**
- En discutant avec lui, Starbuck13 a appris plusieurs choses sur Rocket11. Que connaît-il de la vie de Rocket11 maintenant? **3 - 6 - 8 - 9 - 10**
- Qui est Starbuck13 (d'après ce qu'il raconte à Rocket11)? **16**

Les indices

- Internet, c'est un **bon moyen de passer le temps**, surtout quand on s'ennuie.
- Ses parents n'ont pas les moyens** de payer le hockey pour toute l'année.
- Il joue au hockey** et au soccer intérieur. Son équipe de hockey : les **Caribous de Val-Bélair** : son chandail est blanc, noir et jaune. Il est ailier droit. Il porte le chandail numéro 19. **Sa prochaine partie** de hockey est mercredi prochain à 19 h. **Ses parents n'y seront pas**.
- Il peut parler à toutes sortes de gens. Il rencontre des gens qui **s'intéressent aux mêmes choses que lui**. Les personnes avec qui il parle **ne le jugent pas**.
- Certaines personnes disent **qu'il est «poche» et «bizarre»**. Il dit **qu'il est toujours le seul à faire rire de lui**. Il paraît qu'il s'énerve trop avec les blagues. Il ne sait pas pourquoi **les gens de l'école le détestent**.
- Il a une **connexion Internet dans sa chambre**.
- Ses parents sont séparés** et ont chacun un autre conjoint. Il **a un frère de 15 ans qui fréquente l'école Acadie**.
- Il connaît **son âge, sa date de naissance, où il demeure**.
- Il aime le hockey. Sur la glace, il se sent bien parce **que jouer au hockey, c'est ce qu'il sait faire de mieux**.
- Il a beaucoup d'ennuis**. Les gens en ont ras-le-bol de lui. **Il se sent vraiment mal aimé. Il s'ennuie**.
- Il dit ce qu'il veut et **il peut se faire passer pour n'importe qui**. Il peut dire n'importe quoi parce qu'il ne les verra jamais. **Il a une vie secrète sur Internet** et il trouve cela vraiment amusant.
- Son frère** passe beaucoup de temps à l'ordinateur avec les filles et aime se faire des amis sur Internet. Son frère accapare toujours l'ordinateur. **Il se chicane avec son frère pour utiliser l'ordinateur**.
- Il n'aime pas l'école** et passe beaucoup de temps dans le bureau du directeur.
- Il peut parler à des gens qu'il n'a jamais rencontrés dans la vraie vie, **des gens qui ne le connaissent pas**. Il peut parler à **des gens de partout dans le monde**.
- Il s'appelle **Danny Couture**, c'est un **garçon de 11 ans**. Il demeure à **Québec, secteur Val-Bélair**. Il fréquente **l'école Sainte-Élisabeth**.
- Patrick Mathieu**. C'est un **garçon de 13 ans** qui habite **Québec**. Il joue au hockey; il est gardien de but. Les **couleurs du chandail de son équipe de hockey** : bleu et jaune. Son **équipe de hockey préférée** : Les Remparts. Il **joue au soccer**. Il **n'aime pas l'école** : il se fait souvent crier après ou accuser de quelque chose.



ANNEXE 7

Jeu d'association 2: Le leurre d'enfants sur Internet

Place les énoncés suivants dans la case appropriée.

- (1) Hommes adultes de toutes classes sociales | (2) Photos de toi | (3) Agression sexuelle | (4) Tes intérêts
 (5) Ton lieu de résidence | (6) Nom de ton école | (7) Compliment, courtisent, consolent | (8) Font des promesses
 (9) Noms de tes frères, sœurs, parents, amis | (10) Demandent des photos banales, ensuite des photos à caractère sexuel
 (11) Tes loisirs, tes activités | (12) Offrent des cadeaux, de l'argent, etc. | (13) Ont un pouvoir de conviction
 (14) Le fait qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant dans le but de commettre un crime sexuel.

Qu'est-ce qu'un
leurre d'enfants
sur Internet ?

• ()

Qui sont les
cyberprédateurs ?

• ()

- Connaissent la culture ado sur le bout des doigts.
- Conversent en SMS.

• ()

Quels sont
les principaux
crimes ?

• ()

• Sont à la recherche de vraies victimes en chair et en os.

- Utilisation de photos à caractère sexuel dans le but de pornographie impliquant des enfants

• ()



ANNEXE 7 (suite)

Jeu d'association 2: Le leurre d'enfants sur Internet

Place les énoncés suivants dans la case appropriée.

- (1) Hommes adultes de toutes classes sociales | (2) Photos de toi | (3) Agression sexuelle | (4) Tes intérêts
 (5) Ton lieu de résidence | (6) Nom de ton école | (7) Compliment, courtisent, consolent | (8) Font des promesses
 (9) Noms de tes frères, sœurs, parents, amis | (10) Demandent des photos banales, ensuite des photos à caractère sexuel
 (11) Tes loisirs, tes activités | (12) Offrent des cadeaux, de l'argent, etc. | (13) Ont un pouvoir de conviction
 (14) Le fait qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant dans le but de commettre un crime sexuel.

Comment s'y
prennent les
cyberprédateurs ?

- Traquent les enfants vulnérables
- Se font passer pour un enfant ou un adolescent
- Utilisent un pseudonyme

- Gagnent graduellement la confiance de l'enfant

• ()

• ()

- Font miroiter l'amitié, l'amour, une relation amoureuse

• ()

- Récoltent des renseignements

- Ton nom

- Ton numéro de téléphone

• ()

• ()

• ()

• ()

• ()

• ()

- Commettent un crime sexuel



ANNEXE 8

Jeu d'association 2: Le leurre d'enfants sur Internet – corrigé

Place les énoncés suivants dans la case appropriée.

- (1) Hommes adultes de toutes classes sociales | (2) Photos de toi | (3) Agression sexuelle | (4) Tes intérêts
 (5) Ton lieu de résidence | (6) Nom de ton école | (7) Complimentent, courtisent, consolent | (8) Font des promesses
 (9) Noms de tes frères, sœurs, parents, amis | (10) Demandent des photos banales, ensuite des photos à caractère sexuel
 (11) Tes loisirs, tes activités | (12) Offrent des cadeaux, de l'argent, etc. | (13) Ont un pouvoir de conviction
 (14) Le fait qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant dans le but de commettre un crime sexuel.

Qu'est-ce qu'un
leurre d'enfants
sur Internet ?

- (14) *Le fait qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant dans le but de commettre un crime sexuel.*

Qui sont les
cyberprédateurs ?

- (1) *Hommes adultes de toutes classes sociales*
- **Connaissent la culture ado sur le bout des doigts.**
- **Conversent en SMS.**
- (13) *Ont un pouvoir de conviction*

Quels sont
les principaux
crimes ?

- (10) *Demandent des photos banales, ensuite des photos à caractère sexuel*

- **Sont à la recherche de vraies victimes en chair et en os.**

- **Utilisation de photos à caractère sexuel dans le but de pornographie impliquant des enfants**

- (3) *Agression sexuelle*



ANNEXE 8 (suite)

Jeu d'association 2: Le leurre d'enfants sur Internet – corrigé

Place les énoncés suivants dans la case appropriée.

- (1) Hommes adultes de toutes classes sociales | (2) Photos de toi | (3) Agression sexuelle | (4) Tes intérêts
 (5) Ton lieu de résidence | (6) Nom de ton école | (7) Complimentent, courtisent, consolent | (8) Font des promesses
 (9) Noms de tes frères, sœurs, parents, amis | (10) Demandent des photos banales, ensuite des photos à caractère sexuel
 (11) Tes loisirs, tes activités | (12) Offrent des cadeaux, de l'argent, etc. | (13) Ont un pouvoir de conviction
 (14) Le fait qu'un inconnu mente délibérément pour entrer en contact avec un enfant dans le but de commettre un crime sexuel.

Comment s'y
prennent les
cyberprédateurs ?

- Traquent les enfants vulnérables
- Se font passer pour un enfant ou un adolescent
- Utilisent un pseudonyme

• Gagnent
graduellement
la confiance
de l'enfant

- (7) Complimentent, courtisent, consolent
- (8) Font des promesses
- Font miroiter l'amitié, l'amour, une relation amoureuse
- (12) Offrent des cadeaux, de l'argent, etc.

• Récoltent
des renseignements

- Ton nom
- Ton numéro de téléphone
- (2) Photos de toi
- (4) Tes intérêts
- (5) Ton lieu de résidence
- (6) Nom de ton école
- (9) Noms de tes frères, sœurs, parents, amis
- (11) Tes loisirs, tes activités

• Commettent un crime sexuel

**ANNEXE 9**

Jeu d'association 3: La sécurité sur Internet

Dans ces situations, quelle règle de sécurité te permettrait de minimiser les dangers de la navigation sur Internet ?

- A.** Ne jamais rencontrer seul (et en personne) les gens dont on a d'abord fait la connaissance sur Internet. Une telle rencontre doit se faire dans un lieu public et en présence d'un adulte de confiance.
- B.** Toujours se fier à son instinct. Se confier à un adulte de confiance si quelque chose semble étrange, nous effraie, nous rend mal à l'aise ou nous trouble lorsqu'on navigue sur Internet.
- C.** Sur Internet, utiliser un pseudonyme qui ne dévoile rien de soi.
- D.** Toujours demander l'autorisation à ses parents avant de révéler de l'information personnelle sur Internet, de transmettre des photos ou d'allumer la webcam.
- E.** Protéger nos amis : aviser un adulte responsable si un ami semble en danger.

1. Plus tu clavardes avec ton nouvel ami sur Internet, plus il te pose des questions indiscrettes; il t'a même demandé s'il t'arrivait de dormir nu. Cela te rend mal à l'aise. _____	6. Tu joues sur Internet avec deux garçons dont tu as fait la connaissance en ligne. L'un d'eux te demande ce que tu feras vendredi soir prochain. Tu sais que tes parents seront à l'extérieur pour deux jours. _____
2. Une nouvelle personne avec qui tu clavardes sur Internet veut connaître ton nom, ton âge et l'endroit où tu habites. _____	7. Ton amie Ariane t'apprend qu'elle a reçu un texto de votre entraîneur de gymnastique. Il lui a dit qu'elle a l'air sexy. _____
3. Après quelques semaines de discussion en ligne avec ton nouvel ami, il propose de te rencontrer à ton restaurant préféré. Il a vraiment hâte de parler de vive voix avec toi. _____	8. Tu t'amuses sur un site de jeu en ligne et tu rencontres souvent Samuel dans le clavardoir du site. Il est très futé et t'apprend plein de trucs sur le fonctionnement du jeu. L'autre jour, il a demandé une photo de toi. _____
4. Ton ami clavarde avec une personne sur Internet depuis quelques semaines. Il te dit qu'ils prévoient se rencontrer samedi prochain. Tu lui suggères d'avertir ses parents, mais ton ami refuse. _____	9. L'ami que tu t'es fait sur Internet il y a quelques semaines te dit qu'il a entendu parler d'un moyen facile de te faire de l'argent. Il propose de t'accompagner à une entrevue d'embauche. _____
5. Lorsque tu clavardes sur Internet, ton pseudonyme est «Le Patriote». Tu as choisi ce pseudonyme parce que tu adores ton équipe de soccer: les Patriotes de Soccer-ville. _____	10. Tu vois une annonce sur un babillard de jeu en ligne. Quelqu'un veut créer le <i>Club des Sarah 12-14 du Canada</i> . Il demande à toutes les Sarah de 12 à 14 ans de s'inscrire et d'envoyer une photo d'elles. Ton amie Sarah te dit qu'elle veut s'inscrire. _____



ANNEXE 10

Jeu d'association 3: La sécurité sur Internet—corrigé

Dans ces situations, quelle règle de sécurité te permettrait de minimiser les dangers de la navigation sur Internet ?

- A.** Ne jamais rencontrer seul (et en personne) les gens dont on a d'abord fait la connaissance sur Internet. Une telle rencontre doit se faire dans un lieu public et en présence d'un adulte de confiance.
- B.** Toujours se fier à son instinct. Se confier à un adulte de confiance si quelque chose semble étrange, nous effraie, nous rend mal à l'aise ou nous trouble lorsqu'on navigue sur Internet.
- C.** Sur Internet, utiliser un pseudonyme qui ne dévoile rien de soi.
- D.** Toujours demander l'autorisation à ses parents avant de révéler de l'information personnelle sur Internet, de transmettre des photos ou d'allumer la webcam.
- E.** Protéger nos amis : aviser un adulte responsable si un ami semble en danger.

1. Plus tu clavardes avec ton nouvel ami sur Internet, plus il te pose des questions indiscrettes; il t'a même demandé s'il t'arrivait de dormir nu. Cela te rend mal à l'aise. (B)	6. Tu joues sur Internet avec deux garçons dont tu as fait la connaissance en ligne. L'un d'eux te demande ce que tu feras vendredi soir prochain. Tu sais que tes parents seront à l'extérieur pour deux jours. (D)
2. Une nouvelle personne avec qui tu clavardes sur Internet veut connaître ton nom, ton âge et l'endroit où tu habites. (D)	7. Ton amie Ariane t'apprend qu'elle a reçu un texto de votre entraîneur de gymnastique. Il lui a dit qu'elle a l'air sexy. (B)
3. Après quelques semaines de discussion en ligne avec ton nouvel ami, il propose de te rencontrer à ton restaurant préféré. Il a vraiment hâte de parler de vive voix avec toi. (A)	8. Tu t'amuses sur un site de jeu en ligne et tu rencontres souvent Samuel dans le clavardoir du site. Il est très futé et t'apprend plein de trucs sur le fonctionnement du jeu. L'autre jour, il a demandé une photo de toi. (D)
4. Ton ami clavarde avec une personne sur Internet depuis quelques semaines. Il te dit qu'ils prévoient se rencontrer samedi prochain. Tu lui suggères d'avertir ses parents, mais ton ami refuse. (E)	9. L'ami que tu t'es fait sur Internet il y a quelques semaines te dit qu'il a entendu parler d'un moyen facile de te faire de l'argent. Il propose de t'accompagner à une entrevue d'embauche. (A)
5. Lorsque tu clavardes sur Internet, ton pseudonyme est «Le Patriote». Tu as choisi ce pseudonyme parce que tu adores ton équipe de soccer : les Patriotes de Soccerville. (C)	10. Tu vois une annonce sur un babillard de jeu en ligne. Quelqu'un veut créer le <i>Club des Sarah 12-14 du Canada</i> . Il demande à toutes les Sarah de 12 à 14 ans de s'inscrire et d'envoyer une photo d'elles. Ton amie Sarah te dit qu'elle veut s'inscrire. (E)



ANNEXE 11

Grille descriptive pour l'évaluation de la compétence «Résoudre une situation problème mathématique» 2^e et 3^e cycles du primaire


		MANIFESTATIONS OBSERVABLES				
		NIVEAU A	NIVEAU B	NIVEAU C	NIVEAU D	NIVEAU E
CRITÈRES D'ÉVALUATION	Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue toutes les étapes. Tient compte des données pertinentes et de toutes les contraintes à respecter. Peut avoir besoin d'interventions mineures pour clarifier certains aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue les principales étapes. Tient compte des données pertinentes et de la plupart des contraintes à respecter. Peut avoir besoin d'interventions pour clarifier certains aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue les principales étapes. Tient compte des principales données pertinentes et de certaines contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier plusieurs aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectue quelques étapes. Tient compte de certaines données pertinentes et de peu de contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier la plupart des aspects de la situation-problème. 	<p><i>Pour résoudre la situation-problème, l'élève...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Amorce certaines étapes sans les compléter. Tient compte de certaines données sans distinguer celles qui sont pertinentes et tient compte de peu ou pas de contraintes à respecter. A besoin d'interventions pour clarifier tous les aspects de la situation-problème.
	Mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel aux concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution exacte et comportant peu d'erreurs mineures (erreurs de calcul, imprécisions, oublis, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à la plupart des concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution comportant quelques erreurs mineures ou peu d'erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel aux principaux concepts et processus mathématiques requis. Produit une solution comportant quelques erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à quelques concepts et processus mathématiques requis. Produit une démarche partielle comportant des erreurs conceptuelles ou procédurales. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait appel à des concepts et processus mathématiques inappropriés. Produit une démarche inappropriée ou peu appropriée comportant plusieurs erreurs conceptuelles ou procédurales majeures.
	<p>Explication (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution.</p> <p>Explication adéquate (orale ou écrite) de la validation de la solution*</p>	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces claires, complètes et structurées de sa solution. Valide les principales étapes de sa solution et la rectifie au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces claires et organisées de sa solution, bien que certaines étapes soient implicites. Valide certaines étapes de sa solution et la rectifie au besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces incomplètes ou peu organisées de sa solution. Vérifie s'il a complété les principales étapes de la situation-problème et valide certaines opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse des traces constituées d'éléments confus et isolés. Remet peu en question ce qu'il trouve. 	<ul style="list-style-type: none"> Laisse peu de traces. Ne remet pas en question ce qu'il trouve.




ANNEXE 12

Grille d'évaluation – épreuve obligatoire d'écriture – fin du 3^e cycle du primaire

CRITÈRES	CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE				
	TRÈS SATISFAIT A (20 POINTS)	SATISFAIT B (16 POINTS)	ACCEPTABLE C (12 POINTS)	PEU SATISFAISANT D (8 POINTS)	INSATISFAISANT E (4 POINTS)
Adaptation à la situation d'écriture 20 %	Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d'écriture.	Les idées, bien développées, respectent le projet d'écriture.	Dans l'ensemble, les idées respectent le projet d'écriture. Certaines sont peu développées.	Il manque une idée importante pour respecter le projet d'écriture. OU Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.	Les idées ne respectent pas le projet d'écriture.
Cohérence du texte 20 %	Les idées progressent aisément, de façon logique ou chronologique. Elles sont judicieusement groupées en paragraphes. Des liens appropriés sont souvent établis entre les phrases et entre les paragraphes.	Les idées progressent de façon logique ou chronologique. Elles sont groupées en paragraphes. Des liens appropriés sont établis entre les phrases.	Les idées progressent, la plupart du temps de façon logique ou chronologique. Elles sont groupées en paragraphes, parfois de façon malhabile. Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases.	Plusieurs idées ne sont pas assemblées de façon logique ou chronologique. OU Les idées ne sont pas groupées en paragraphes ou le sont de façon inappropriée.	Les idées sont très difficiles à suivre.
Utilisation d'un vocabulaire approprié 20 %	Les expressions et les mots sont très précis et très variés.	Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.	Les expressions et les mots sont simples et parfois précis.	Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou répétitifs.	Les expressions et les mots sont très souvent imprécis ou répétitifs.
Construction des phrases et ponctuation appropriées 20 %	Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Plusieurs sont élaborées.	Les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Certaines phrases élaborées peuvent comporter des maladrotes.	En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées. Certaines phrases élaborées sont mal structurées.	Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.	La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale 20 %	Le texte présente moins de 4 % d'erreurs.	Le texte présente de 4 % à 7 % d'erreurs.	Le texte présente de 8 % à 10 % d'erreurs.	Le texte présente de 11 % à 14 % d'erreurs.	Le texte présente plus de 14 % d'erreurs.



AUTRES
DOCUMENTS
UTILES



DEVOIR DE SIGNALEMENT²

Quoi faire si un enfant nous fait des confidences ?

Intervenir en prévention de l'agression sexuelle peut entraîner le fait que certains enfants reconnaissent des situations qu'ils ont vécues ou qu'ils vivent actuellement. Selon le sentiment de confiance qu'ils auront développé avec leur enseignant ou un autre intervenant de l'école, il se peut qu'ils vous révèlent certaines choses.

Au regard de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ), **nous avons la responsabilité d'écouter l'enfant**. Mais, une ligne de conduite a été tracée afin que les adultes recevant des confidences ne viennent pas biaiser les déclarations de l'enfant et nuire au travail judiciaire par la suite. **Il importe donc de :**

- Demeurer calme devant l'enfant.
- Écouter l'enfant ouvertement et ne pas le juger.
- Être rassurant pour lui.
- Lui dire qu'il a pris la bonne décision en vous parlant de ses difficultés.
- Lui faire comprendre que vous le croyez.
- Ne pas lui promettre que vous garderez secret ce qu'il vous a raconté.
- Ne pas interroger indûment l'enfant, mais le laisser parler librement, particulièrement dans les situations d'abus sexuels et d'abus physiques, car des questions suggestives pourraient influencer l'enfant et ainsi nuire à l'intervention du DPJ.
- Noter dès que possible les paroles de l'enfant.

Un signalement à la direction de la protection de la jeunesse

La protection des enfants relève de leurs parents, mais aussi de l'ensemble de la collectivité. Ainsi, que nous soyons intervenants dans un milieu de garde, une école, un centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou un organisme communautaire, nous avons un rôle important à jouer dans le dépistage des enfants en grande difficulté.

Qu'est-ce qu'un signalement au DPJ ?

Faire un signalement signifie **communiquer** avec le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) **pour lui faire part d'une situation qui semble inquiétante** compte tenu des confidences de l'enfant, des attitudes et des comportements manifestés par celui-ci ou par ses parents, et qui vous font croire que l'enfant est en danger ou que son développement est compromis.

Il peut arriver que vous ayez des inquiétudes pour un enfant, mais que vous ne soyez pas certain de devoir ou non faire un signalement. Dans un tel cas, vous pouvez communiquer avec le DPJ qui pourra répondre à vos questions et vous guider dans les démarches à entreprendre. Pour rompre le silence, tant celui de l'enfant que celui de son milieu, faire un signalement constitue un élément clé du système de protection. Alors, **en cas de doute, mieux vaut communiquer avec la DPJ que de ne rien faire.**

Le DPJ avec son équipe d'intervenants est chargé de l'application de la LPJ. **C'est la seule instance qui a la responsabilité d'évaluer la recevabilité d'un signalement.** Il exerce cette responsabilité à travers plusieurs autres dont : recevoir le signalement, décider si le signalement doit être retenu pour évaluation, procéder à l'évaluation de la situation, déterminer et appliquer les mesures pour corriger la situation et réviser la situation de l'enfant.

Le DPJ peut intervenir pour assurer la protection d'un enfant uniquement si la situation de celui-ci lui est signalée. D'où l'importance de faire un signalement pour qu'une situation de compromission cesse. L'intervention du DPJ auprès d'un enfant et de ses parents doit viser à mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de l'enfant et éviter qu'elle ne se reproduise et ce, dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits.

La LPJ prévoit que la **sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis dans six situations, dont celle d'abus sexuel.**

2. Informations tirées du guide *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant – Quand et comment signaler?* Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008. Ce guide est destiné à l'ensemble de la population et particulièrement à toutes les personnes qui travaillent auprès des enfants. Outil de sensibilisation et d'information, le guide répond aux questions les plus fréquemment posées afin d'éclairer la décision de faire ou non un signalement au DPJ. On y trouve notamment une description des situations qui justifient une intervention du DPJ accompagnée d'indices ainsi que des indications sur l'obligation de signaler. Le document comprend les coordonnées de tous les centres jeunesse du Québec de même qu'un aide-mémoire.

Ce document peut être téléchargé (550 k, 28 pages en format PDF) en suivant ce lien : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-838-01F.pdf>

La LPJ définit l'abus sexuel de la façon suivante (art. 38d) :

1° Lorsque l'enfant subit des gestes à caractère sexuel, **avec ou sans contact physique**, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;

2° Lorsque l'enfant encourt un **risque sérieux** de subir des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation.

Quelques indices peuvent nous guider dans le signalement de la situation d'un enfant. Notons qu'un seul indice peut justifier un signalement. Toutefois, dans la plupart des cas, c'est un ensemble d'indices qui nous permettront de croire que la sécurité ou le développement de l'enfant est ou peut être compromis.

Voici ces indices :

- l'enfant dit que des gestes sexuels ont été commis à son endroit;
- l'enfant dit avoir des douleurs aux organes génitaux;
- l'enfant adopte un comportement sexuel précoce;
- l'enfant a des connaissances non appropriées pour son âge sur des comportements sexuels;
- l'enfant présente une infection transmissible sexuellement (ITS) à un jeune âge;
- l'enfant évoque des expériences pornographiques;
- l'enfant a peur de retourner à la maison, il préfère demeurer à l'école ou au milieu de garde;
- l'enfant dit que son parent ne respecte pas son intimité personnelle;
- l'enfant refuse de se soumettre à un examen médical;
- l'enfant craint un adulte en particulier;
- l'enfant manifeste des changements brusques de comportement par rapport à ce que l'on connaît déjà de lui (exemple : baisse subite de son rendement scolaire, perte de l'appétit);
- l'enfant présente des problèmes d'incontinence, de maux de ventre, de vomissements fréquents, de cauchemars, d'insomnie;
- l'enfant possède des objets ou de l'argent dont on ignore la provenance;
- un adulte montre un intérêt inhabituel à l'endroit de l'enfant.

Les abus sexuels ne doivent pas obligatoirement être récents pour être signalés au DPJ. Celui-ci évaluera si leurs conséquences sont actuelles et compromettent la sécurité ou le développement de l'enfant. Par ailleurs, toutes les situations d'abus sexuels doivent être signalées au DPJ peu importe l'auteur des abus et les moyens pris par les parents.

Quand dois-je faire un signalement ?

Pour effectuer un signalement au DPJ, **il n'est pas nécessaire d'avoir la certitude absolue** qu'un enfant est en besoin de protection. Lorsque vos propres observations ou les propos et les confidences de l'enfant vous donnent des **motifs raisonnables** de croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis, vous devez signaler, **sans délai**, la situation au DPJ, selon les obligations de la LPJ.

Comment faire un signalement ?

Vous pouvez, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**, faire un signalement au DPJ par téléphone ou par écrit. Les coordonnées du DPJ de votre région figurent plus bas.

Lors d'un signalement, on vous demandera des renseignements. Votre collaboration est des plus précieuse.

- On vous demandera votre nom et vos coordonnées en tant que signalant. Ces renseignements demeureront confidentiels et ne pourront être dévoilés. Bien qu'un signalement puisse être anonyme, connaître l'identité de la personne qui signale une situation facilite la tâche du DPJ lors de l'évaluation et lui permet, par exemple, d'obtenir de l'information additionnelle sur la situation de l'enfant.
- On vous demandera tous les renseignements que vous connaissez et qui permettent d'identifier l'enfant.
- On vous demandera de transmettre les renseignements que vous connaissez sur la situation que vit l'enfant et qui vous portent à croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis.

OÙ S'ADRESSER POUR FAIRE UN SIGNALEMENT ?

Bas-Saint-Laurent	418 723-1255	1 800 463-9009
Saguenay-Lac-Saint-Jean	418 549-4853	1 800 463-9188
Capitale-Nationale	418 661-6951	1 800 463-4834
Mauricie-Centre-du-Québec	819 378-5481	1 800 567-8520
Estrie	819 566-4121	1 800 463-1029
Montréal Montréal anglophone (Batshaw)	514 896-3100 514 935-6196	
Outaouais	819 771-6631	1 800 567-6810
Abitibi-Témiscamingue	819 825-0002	1 800 567-6405
Côte-Nord	418 589-9927	1 800 463-8547
Nord-du-Québec	Voir région de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	418 368-1803	1 800 463-4225 (jour) 1 800 463-0629 (soir)
Chaudière-Appalaches	418 837-9331	1 800 461-9331
Laval	450 975-4000	1 888 975-4884
Lanaudière	450 756-4555	1 800 665-1414
Laurentides	450 431-6885	1 800 361-8665
Montérégie	450 679-0140	1 800 361-5310
Nunavik Ungava Baie d'Hudson	819 988-2191 (jour) 819 988-2957 (soir)	1 866 737-6360
Terres-Cries-de-la-Baie-James Chisasibi Waswanipi	819 855-2844 (jour) 819 753-2324 (jour)	1 800 409-6884 (soir) 1 800 409-6884 (soir)

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911

Le **Wi-Fi** est une technologie maintenant très répandue qui permet d'échanger des données sans fil à partir d'un appareil électronique, à l'intérieur d'un réseau informatique. Un appareil Wi-Fi, tel un ordinateur personnel, une tablette, un téléphone intelligent ou une console de jeu, peut non seulement se connecter à Internet mais aussi à d'autres appareils reliés au réseau, par exemple une imprimante, une webcam.

Les **applications** (ou **applis**) pour appareils mobiles sont des logiciels que l'on télécharge sur l'appareil mobile pour en augmenter les fonctionnalités en termes de jeux, de partage de photos ou de vidéos, de messagerie instantanée. *Facebook Messenger, Facetime, Kik Messenger, Skout, TextPlus, Whatsapp Messenger* en sont des exemples.



Le **courrier électronique, courriel, e-mail/mail** ou parfois **mél**, est un service de transmission de messages envoyés électroniquement via un réseau informatique (principalement Internet) dans la boîte aux lettres électronique d'un destinataire choisi par l'émetteur. La communication par courrier électronique est l'une des activités les plus pratiquées sur Internet car il s'agit aujourd'hui d'un des moyens de communication les plus rapides et les moins chers. Le **spam, pourriel** ou **pollurriel** est une communication électronique non sollicitée, en premier lieu via le courrier électronique.



La **messagerie instantanée**, le **dialogue en ligne** ou le **clavardage**, également désignée par l'anglicisme «**chat**» («bavardage») francisé en «**tchat**», permet l'échange instantané de messages textuels et de fichiers entre plusieurs ordinateurs connectés au même réseau informatique, et plus communément celui d'Internet. Contrairement au courrier électronique, les messages de ce moyen de communication s'affichent en quasi-temps-réel et permettent un dialogue interactif. *Google Talk, Facebook Messenger, Gmail, Skype* sont des exemples de messagerie instantanée.

Les **réseaux sociaux** tels *Facebook, Twitter*, etc. sont des communautés d'internautes qui ont des intérêts, des activités, des origines similaires ou des connaissances communes. Les utilisateurs de ces réseaux présentent un profil personnel et on peut obtenir de l'information sur les relations sociales de chacun, ses outils de communication comme le courriel et la messagerie instantanée. Les utilisateurs peuvent faire connaître leurs idées, leurs activités, leurs intérêts, leur présence à tel événement, ou encore échanger avec d'autres utilisateurs et publier des photos, des vidéos, etc.

L'expression «**médias sociaux**» recouvre les différentes activités qui intègrent la technologie, l'interaction sociale (entre individus ou groupes d'individus), et la création de contenu. Les médias sociaux utilisent l'intelligence collective dans un esprit de collaboration en ligne. Par le biais de ces moyens de communication sociale, des individus ou des groupes d'individus qui collaborent créent ensemble du contenu Web, organisent le contenu, l'indexent, le modifient ou font des commentaires, le combinent avec des créations personnelles.



Facebook, est un réseau social sur Internet permettant à toute personne possédant un compte de créer son profil et d'y publier des informations, dont elle peut contrôler la visibilité par les autres personnes, possédant ou non un compte. L'usage de ce réseau s'étend du simple partage d'informations d'ordre privé (par le biais de photographies, liens, textes, etc.) à la constitution de pages et de groupes visant à faire connaître des institutions, des entreprises ou des causes variées. Ces informations permettent de retrouver des utilisateurs partageant les mêmes intérêts. Ces derniers peuvent former des groupes et y inviter d'autres personnes. Les interactions entre membres incluent le partage de correspondance et de documents multimédias.



Twitter est aussi un réseau social. Mais, à la différence de *Facebook*, il s'agit d'un microblog se caractérisant par sa simplicité d'utilisation. Il permet à son utilisateur d'envoyer de brefs messages (limités à 140 caractères) mais ne permet pas à ses lecteurs de les commenter. Il s'agit d'un service gratuit qui ne comporte aucune publicité.

En informatique, un **forum** est un espace de discussion publique (ou au moins ouvert à plusieurs participants). Les discussions y sont archivées ce qui permet une communication non synchronisée (c'est ce qui différencie les forums de la messagerie instantanée). Elles y prennent place sous la forme de « fils » de messages, à publication instantanée ou différée ; cette publication est souvent durable, car les messages ne sont pas effacés. Elle est par nature le fait de plusieurs auteurs. Des forums existent, par exemple pour le réseau de l'éducation, pour les sportifs, etc.

Un **blog** ou **blogue** ou encore **cybercarnet** est un type de site Web, ou une partie d'un site Web. Un blog est censé contenir régulièrement de nouveaux billets, c'est-à-dire des notes ou des articles accumulés au fil du temps sur un sujet donné. Un blogueur a aujourd'hui le loisir de mélanger textes, hypertexte et éléments multimédias (image, son, vidéo, applications) dans ses billets ; il peut aussi répondre aux questions et commentaires des lecteurs car chaque visiteur d'un blog peut ou bien laisser des commentaires sur le blog lui-même, ou bien contacter le blogueur par courrier électronique. Un blog peut, par exemple, servir à suivre un voyageur qui parcourt la planète !

Les **messages textes** sont des messages faits de courts textes envoyés à l'aide de téléphones portables et d'appareils mobiles (comme *SideKick*) et les assistants numériques personnels (ordinateurs portables de base ou PDA).

Un **téléphone intelligent**, ou **smartphone**, **ordiphone**, est un téléphone mobile doté d'un système d'exploitation complet et capable d'accéder à Internet. Il est beaucoup utilisé pour avoir accès aux réseaux sociaux. La saisie des données se fait par le biais d'un écran tactile ou d'un clavier. Il fournit des fonctionnalités basiques comme : l'agenda, le calendrier, la navigation sur le web, la consultation de courrier électronique, de messagerie instantanée, le GPS, etc. Par exemple, les *Blackberry* sont une marque de téléphone intelligent.

La plupart des utilisateurs de ces téléphones se servent du **langage SMS (Short message service)**. C'est un langage écrit qui modifie les caractéristiques orthographiques voire grammaticales d'une langue afin de réduire sa longueur, dans le but de ne pas dépasser le nombre de caractères autorisé par les messages SMS, ou dans le but d'accélérer la saisie de l'énoncé sur un clavier numérique d'un téléphone. Le langage SMS est essentiellement dérivé de la communication verbale et a donc pour caractéristique de posséder une syntaxe et un vocabulaire propres, différents du langage écrit « standard ».



La réduction de la longueur des messages électroniques est apparue avec la banalisation des technologies de l'information et de la communication au cours des années 1990, et ce n'est qu'avec l'arrivée des SMS, qu'une appellation lui a été associée. L'appellation « langage SMS » désigne ainsi, par extension, l'usage de ce type de langage lors d'échanges sur Internet par messagerie instantanée ou courrier électronique, sur les forums Internet et les blogs, ou encore dans les jeux en réseau.

Le **sexting**, également appelé « **sexto** » est une forme de messages textes par lesquels il est possible d'envoyer des images de nature sexuelle ou des textes sexuels explicites. Le sexting est une coutume particulièrement répandue parmi les adolescents.

Enfin, la **webcam** est une caméra vidéo intégrée ou connectée à un ordinateur, lui-même connecté à Internet.

Et nos jeunes qui sont nés avec Internet...

En 2010, le fondateur de *Facebook* annonce sur son blog que ce réseau social regroupe plus de 500 millions de membres actifs. Selon les informations officielles, ils étaient 17,2 millions en France en avril 2010 et 2 752 100 au Québec en 2008. En 2009, c'est le deuxième site le plus visité du monde, après Google.

Au Québec, les jeunes de 12-24 ans de la génération C (nés entre 1984 et 1996) représentent plus de 16 % de la population. En 2009, 74 % de ces jeunes possédaient personnellement un ordinateur et la très grande majorité de ces jeunes recourent à Internet de la maison. Ils sont aussi 85 % à avoir utilisé le courriel au cours du mois précédent l'enquête et 74 % à avoir discuté en direct ou clavardé. Une

majorité de jeunes de ce groupe d'âge avaient écouté ou téléchargé de la musique en ligne ou avaient regardé des photos en ligne (sur des sites comme *Flickr*) ou encore, avaient écouté ou téléchargé des vidéos ou des longs métrages sur Internet.

Par ailleurs, les garçons et les filles n'utilisent pas Internet de la même manière. Les filles sont plus nombreuses à tenir un blog, à laisser des commentaires sur le blog d'un autre utilisateur ou à consulter un site comme *Facebook*. Les garçons, quant à eux, jouent à des jeux en ligne, regardent des films et font des achats en ligne en plus grand nombre.

Les jeunes de la génération C utilisent les technologies de l'information (TI) dans une proportion de :

- 96 % à la maison,
- 3 % à l'école,
- 1 % chez un ami ou à la bibliothèque.

Ils sont 43 % à se brancher sur Internet jusqu'à 10 heures/semaine, 32 % entre 11 et 20 heures/semaine et 25 % plus de 21 heures/semaine.

Les jeunes préfèrent le cellulaire au téléphone fixe, les SMS et les réseaux sociaux. Par ailleurs, 8 % des 12-13 ans et 31 % des 14-17 ans possèdent même un téléphone intelligent.



Comme le souligne le Centre canadien de protection de l'enfance, à l'ère d'Internet, les enfants de 10-11 ans aiment déjà communiquer par courriel et par messagerie instantanée (par exemple: *MSN Messenger*, *Facebook Messenger*). Ils aiment aussi clavarder, consulter des moteurs de recherche pour se renseigner sur différents sujets, jouer à des jeux en ligne, fréquenter des sites de musique, transmettre des photos, etc. Mais tous les jeunes ne sont pas pareils. Beaucoup adorent utiliser les TI et ne pourraient vivre sans elles. D'autres, n'en font qu'un usage très faible.

Usage ou mésusage ?

Or, Internet et les médias sociaux ont amené de nouvelles manières de communiquer permettant à tous de se joindre à la conversation et de la faire évoluer au gré des interactions. Si Internet permet d'y trouver de tout, cela implique aussi qu'on puisse y trouver n'importe quoi. De même, si on peut communiquer avec toute la planète, on peut aussi communiquer avec n'importe qui et surtout avec des personnes qu'on ne connaît guère. Il s'agit donc d'un lieu public comportant de grands avantages mais aussi des dangers importants pour un jeune non averti.

Les jeunes sont nombreux à utiliser les TI mais les parents sont-ils aussi nombreux à avoir pris soin d'élaborer des règles pour gérer la navigation sur le Net ou l'utilisation d'Internet à la maison ? À partir du moment où les enfants commencent à utiliser Internet, sont-ils suffisamment sensibilisés aux dangers auxquels ils peuvent être exposés en ouvrant toute grande la porte du Web ?

Il est impératif que dès leurs premiers furetages sur Internet et sur le Web, les enfants soient sensibilisés à l'importance de respecter certaines règles de sécurité tout comme on le fait dans d'autres sphères de la vie. Pour en savoir plus sur le sujet, nous vous invitons à lire le bulletin *La sécurité des enfants sur Internet*, préparé par la Direction de santé publique de Lanaudière, à l'intention des parents d'enfants au 3^e cycle du primaire, sur les règles de sécurité à adopter à la maison quant à l'utilisation de ces technologies informatiques.



GLOSSAIRE DES MOTS LIÉS À L'USAGE D'INTERNET ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION⁴

Anonymat:

Dont on ignore l'identité. Inconnu.

Avatar:

C'est une représentation graphique d'un internaute qui peut prendre la forme d'un animal, d'une créature ou d'une personne et qui s'utilise surtout dans les clavardoirs, les jeux et les profils personnels.

Clavardoir:

Service Internet permettant aux utilisateurs de communiquer en temps réel par écrit et parfois oralement.

Cyberprédation:

Tactique visant à attirer un enfant ou un jeune hors de chez lui de son plein gré ou à lui faire accomplir des choses contre son gré. Moyen détourné d'inciter un enfant à venir à soi ou à commettre une imprudence.

Internet:

Réseau informatique international et en grande partie public basé sur l'interconnexion de réseaux publics, gouvernementaux, commerciaux et éducatifs.

Menace:

Parole annonçant une intention de te blesser toi ou un être cher faute d'obtenir une faveur. Tactique d'intimidation ou de peur.

Pirate informatique:

Se dit d'une personne qui exploite les failles d'une technologie pour un motif quelconque.

Prédateur:

Personne qui profite d'un ou d'une autre pour son plaisir personnel.

Sollicitation d'enfants à des fins sexuelles:

Le fait pour un adulte de proposer intentionnellement, par le biais des technologies de communication et d'information, une rencontre à un enfant n'ayant pas atteint l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles, dans le but de se livrer avec lui à des activités sexuelles ou à la production de matériel de pornographie infantile.

4. Tiré de : *Enfants avertis. Programme de sécurité personnelle, 6^e année* et de *La sécurité des enfants en ligne. Défis et stratégies mondiaux*.

CARTE CONCEPTUELLE :

CONTINUUM DES APPRENTISSAGES AU FIL DES CYCLES DU PRIMAIRE

PRÉSCOLAIRE (4-5 ans)

- Comprend que son corps lui appartient
 - Parties sexuelles du corps du garçon et de la fille
 - Intimité
- Comprend la notion d'intimité
 - « Boule » d'intimité
 - Respect de l'intimité
- Connaît les règles de sécurité de base en matière de prévention de l'agression sexuelle
 - Règles de sécurité

1^{ER} CYCLE (6-7 ans)

- Comprend que son corps lui appartient (RAPPEL)
 - Parties sexuelles du corps du garçon et de la fille
 - Intimité
- Reconnaît les sentiments associés à une situation agréable ou désagréable
 - Exemples de situations
 - Exemples de sentiments
 - Importance d'écouter sa petite « voix intérieure »
- Sait quoi faire face à une situation désagréable
 - Je dis « NON » avec conviction
 - Je crie
 - Je m'enfuis
 - J'en parle
- Comprend les règles de sécurité de base en matière de prévention de l'agression sexuelle
 - Règles de sécurité

2^E CYCLE (8-9 ans)

- Reconnaît une situation à risque d'agression sexuelle et comprend quoi faire pour que cela cesse
 - Qu'est-ce qu'une agression sexuelle ?
 - Qui sont les agresseurs ?
 - Ruses de l'agresseur
 - Lieux : appel à la prudence
 - Quoi faire si cela m'arrive ?
- Trouve des moyens pour éviter de telles situations
 - Règles de sécurité
- Renforce sa certitude de ce qu'il ressent face à un toucher agréable ou désagréable et comprend qu'il a le droit de dire « NON » en toutes circonstances
 - Touchers agréables et désagréables
 - Exemples de sentiments
 - Importance de sa petite « voix intérieure »
- Comprend l'importance de briser le silence s'il est victime d'agression sexuelle
 - Pourquoi ?
 - Comment ?
 - À qui ?
 - Même si je trouve cela difficile parce que...

3^E CYCLE (10 ans et plus)

- Trouve des moyens pour éviter de telles situations. Et laisser la mention (RAPPEL).
 - Règles de sécurité
 - Quoi faire si cela m'arrive ?
- Comprend l'importance de briser le silence s'il est victime d'agression sexuelle (RAPPEL)
 - Pourquoi ?
 - Comment ?
 - À qui ?
 - Même si je trouve cela difficile parce que...
- Est sensibilisé au phénomène de la sollicitation par Internet à des fins sexuelles
 - Internet, c'est quoi ?
 - Ce que permet Internet
 - Le leurre sur Internet
 - Règles de sécurité

CARTE CONCEPTUELLE (sur 2 pages) :

PRÉVENTION DE L'AGRESSION SEXUELLE AU 3^E CYCLE DU PRIMAIRE

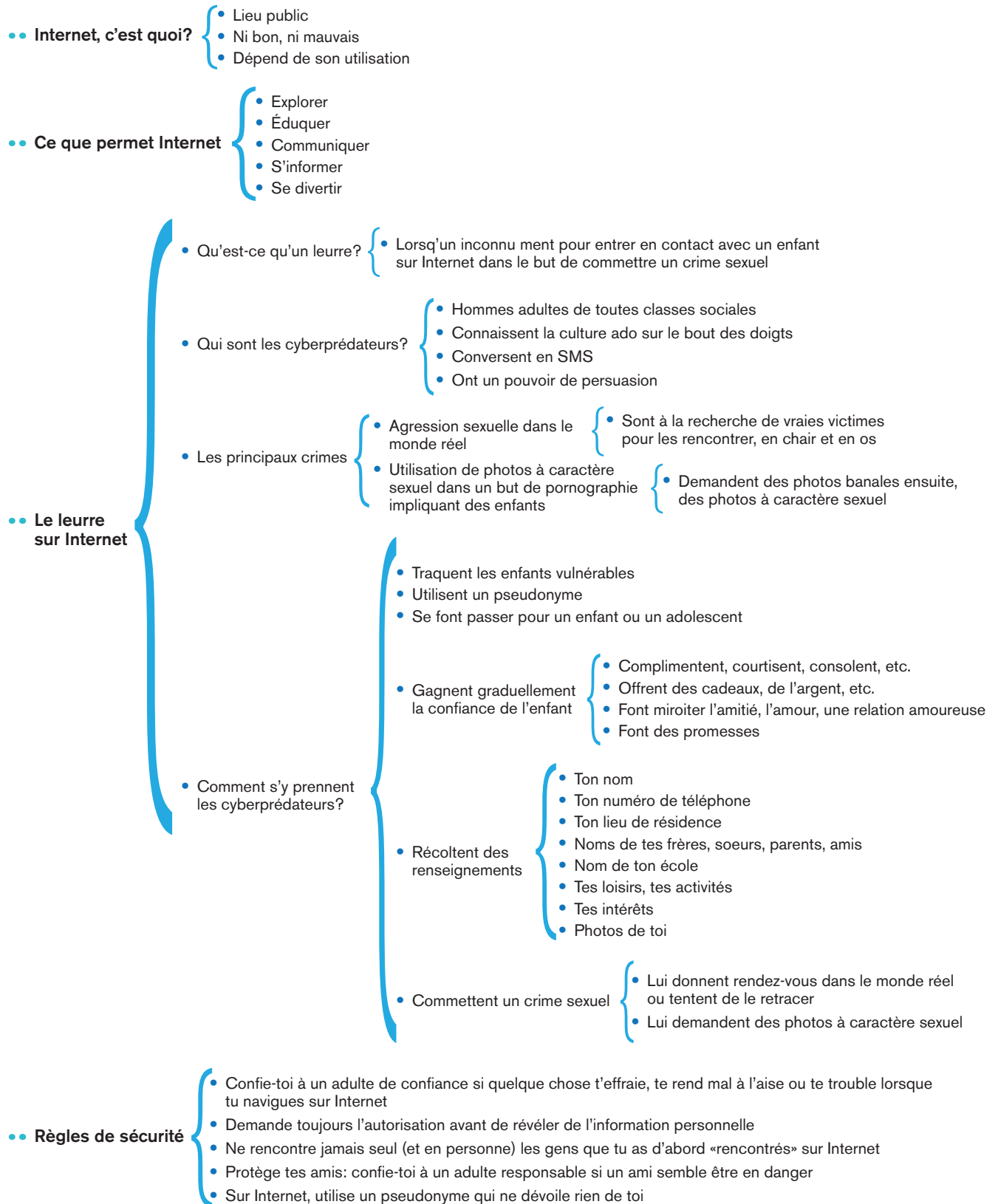
Comprend les règles de sécurité de base en matière de prévention de l'agression sexuelle (RAPPEL)

- Règles de sécurité
 - Je choisis les chemins éclairés
 - Lorsque je suis seul, j'évite les raccourcis, les boisés ou les champs
 - Je refuse d'embarquer dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission
 - Je garde au moins un mètre de distance avec le véhicule d'une personne qui m'interpelle, que je connaisse cette personne ou non
 - Je me fais accompagner par quelqu'un de confiance lorsque je fais du porte à porte
 - Lorsque je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue
 - Je refuse les cadeaux et les friandises de quiconque sans en avoir la permission
 - Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents ou à la personne responsable de moi
 - Le plus souvent possible, je me fait accompagner lorsque je m'éloigne de la maison (c'est plus agréable et plus sécuritaire)
- Quoi faire si cela m'arrivait ?
 - Je dis «NON» avec conviction
 - Je crie
 - Je m'enfuis
 - À une personne de confiance
 - À un adulte responsable
 - J'en parle
 - Jusqu'à ce qu'on me croie

Comprend l'importance de briser le silence s'il est victime d'agression sexuelle (RAPPEL)

- Pourquoi ?
 - Pour me sentir bien
 - Pour que cela cesse
- Comment ?
 - Je raconte ce qui s'est passé à un adulte de confiance
 - Je le raconte jusqu'à ce qu'une personne me croie
 - Même en cas de doute, je parle de mon doute à un adulte de confiance
- À qui ?
 - À une personne de confiance
 - Toujours à un adulte responsable
- Même si je trouve cela difficile parce que...
 - Peur des représailles
 - Peur des menaces
 - Peur de ne pas être cru
 - Peur de ne plus pouvoir pratiquer un sport ou un loisir
 - Peur que l'on s'en prenne à un être cher

Est sensibilisé au phénomène de la sollicitation par Internet à des fins sexuelles



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bernier-Riopel, Caroline, Ouellet, Bernard (2011). *Faire l'éducation à la sexualité à l'école primaire – guide pratique et recueil d'activités*. Montréal, Éditions Québecor, 255 pages.

CEFRIO (2009). *Génération C. Les 12-24 ans – Moteurs de transformation des organisations, Rapport synthèse*, disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.cefrio.qc.ca, consulté en juillet 2012.

CEFRIO (2012). *L'informatisation du Québec en 2011, Enquête NETendances 2011*, disponible sur le Web à l'adresse suivante : www.cefrio.qc.ca, consulté en juillet 2012.

Centre canadien de protection de l'enfance, *Programme Enfants avertis*, à l'adresse suivante : www.enfantsavertis.ca.

Classen, C.-C., Palesh, O.-G., Aggarwal, R. (2005). «Sexual Revictimization: A Review of the Empirical Literature», *Trauma, Violence, & Abuse*, 6(2), p.103-129.

Dallam, S.-J. (2001). «The hidden effects of childhood maltreatment on adult health». dans Franey, K., Geffner, R. (Eds.), *The Cost of Child Maltreatment: Who Pays? We all do*, San Diego, Family Violence and Sexual Assault Institute, p. 1-10.

Desai, S., Arias, I., Thompson, M.-P., Basile, K.-C. (2002). «Childhood victimization and subsequent adult revictimization assessed in a nationally representative sample of women and men», *Violence and Victims*, 17(6), p. 639-653.

Desaulniers, Marie-Paule (1995). *Faire l'éducation sexuelle à l'école*, Montréal, Éditions Nouvelles, 173 pages.

Hébert, Martine (2011). «Les profils et l'évaluation des enfants victimes d'agression sexuelle», dans Hébert, M., Cyr, M., Tourigny, M. (dir.). *L'agression sexuelle envers les enfants*, tome 1, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Santé et société, p. 149-204.

Ministère de la Sécurité publique (2010). *Statistiques 2008 sur les agressions sexuelles au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 41 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle 2008-2013*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 71 pages.

Sher, Julian (2008). *Un enfant à la fois : protéger nos enfants des cyberprédateurs*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 343 pages.

Sexuality Information and Education Council of the United States. (2004). *Guidelines for Comprehensive Sexuality Education: Kindergarten through 12th Grade*, National Guidelines Task Force. New York, Sexuality Information and Education Council of the United States, 112 pages.

Tourigny, Marc, Baril, Karine (2011). «Les agressions sexuelles durant l'enfance, ampleur et facteurs de risque», dans Hébert, M., Cyr, M., Tourigny, M. (dir.). *L'agression sexuelle envers les enfants*, tome 1, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Santé et société, p. 7-50.

Tourigny, M., Gagné, M.-H., Joly, J., Chartrand, M. É. (2006), «Prévalence et cooccurrence de la violence envers les enfants dans la population québécoise», *Revue canadienne de santé publique*, 97, p. 109-113.

UNICEF (2012). *La sécurité des enfants en ligne. Défis et stratégies mondiaux*, Florence, Italie, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.



**Agence de la santé
et des services
sociaux de la Capitale-
Nationale**

Québec    